



L'innovation sociale émancipatrice: fondements théoriques néopolanyiens

NUMÉRO 1

Philippe Dufort, professeur

École d'innovation sociale Élisabeth-Bruyère
Université Saint-Paul

CENTRE DE RECHERCHE SUR LES INNOVATIONS ET LES
TRANSFORMATIONS SOCIALES (CRITS)

Soumis en septembre 2019
Publié en décembre 2019



NUMÉRO 1

L'innovation sociale émancipatrice: fondements théoriques néopolanyiens

Résumé

Notre époque est marquée par un approfondissement de crises enchevêtrées : crise des structures de la régulation économique, crise du salariat, crise écologique et crise démocratiques. Des innovations sociales permettant des transformations sociales intrasystémiques sont toujours nécessaires mais il est aussi urgent de supporter les pratiques visant les transitions systémiques. En effet, les crises qui se déploient présentement remettent autant en causes les fondements macrosociaux de nos sociétés que les fondements théoriques usuels du sous-champ de l'innovation sociale. Cette Note de recherche du CRITS vise à théoriser et à diffuser certaines des connaissances tacites des praticiens et praticiennes de l'innovation sociale se concentrant sur les transitions systémiques. En mobilisant la théorie critique néopolanyenne de Nancy Fraser, nous y développons l'approche de l'innovation sociale émancipatrice (ISÉ) afin de répondre à ce problème spécifique d'inadéquation entre théories et pratiques transsystémiques de l'innovation sociale.

Mots-clés : innovation sociale émancipatrice, transition systémique, capitalisme, organisations, pratiques stratégiques, émancipation, protection sociale, marchandisation, économie politique hétérodoxe.

Philippe Dufort, professeur

École d'innovation sociale Élisabeth-Bruyère

Université Saint-Paul

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR

Philippe Dufort détient un doctorat du Département de politique et d'études internationales (POLIS) de l'Université de Cambridge au Royaume-Uni. Il est professeur à l'École d'innovation sociale Élisabeth-Bruyère de l'Université Saint-Paul à Ottawa. Il étudie les racines épistémologiques de l'innovation stratégique avec un intérêt particulier pour les formes utiles aux praticien·ne·s des mouvements sociaux. Il a été éditeur associé au Cambridge Review of International Affairs (CRIA) de 2009 à 2013 et a été le directeur fondateur de l'École d'innovation sociale Élisabeth-Bruyère en 2015.

Introduction

Les recherches et pratiques au sein du champ de l'innovation sociale soulignent certes les risques inhérents de cooptation à la logique du mécénat pour les organisations et les mouvements sociaux (Lévesque et Mendell 1999; Lévesque et Petitclerc 2014; Lévesque, Fontan et Klein 2014; Moulaert *et al.* 2007). La dépendance à la philanthropie qu'encouragent les pratiques usuelles en innovation sociale détourne le pouvoir de décider des innovations sociales qui méritent de recevoir les ressources nécessaires à son développement (Lefèvre 2018). Alors que l'innovation sociale est dans certains espaces un moteur d'émancipation, de démocratisation et de protection des communautés, elle en vient aussi à être une force perturbatrice forçant les organisations à se marchander pour séduire de grands philanthropes ou à réduire leur action à fournir des services

sociaux à l'État à coûts réduits. Les dynamiques entrecroisées liant précarité, philanthropie, activités marchandes, engagement citoyen et financement public entraînent les organisations de l'économie sociale et les innovations sociales dans une panoplie de paradoxes. L'effet social que leurs organisations cherchent à réaliser se trouve souvent affecté par les dynamiques permettant l'accès à des ressources. Ces enjeux marquent la quotidienneté des praticien·ne·s portant des innovations sociales. Elles sont particulièrement angoissantes pour ceux et celles situant leur action dans une « vision forte » de la transformation sociale (Laville 2016). C'est donc depuis des enjeux bien réels émanant de la pratique qu'émerge le besoin de théoriser l'innovation sociale.

« C'est donc depuis des enjeux bien réels émanant de la pratique qu'émerge le besoin de théoriser l'innovation sociale. »

Au Québec, le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) s'intéresse particulièrement aux organisations sociales et à leur capacité à provoquer la transformation sociale. L'échange entre théorie et pratique est au cœur des pratiques du CRISES depuis ses débuts, il y a près d'un demi-siècle. Toutefois, son cadre théorique actuel semble présenter certaines lacunes pour penser plus spécifiquement la transformation sociale radicale, c'est-à-dire systémique. L'échange théorie-pratique quant à ce dernier enjeu est à un point où les connaissances des praticiens d'innovations sociales sont riches, mais demeurent non formalisées conceptuellement. En effet, dans diverses organisations visant la transition systémique, des connaissances tacites permettent aux praticien·ne·s de

naviguer ces paradoxes au jour le jour avec agilité. Ces connaissances n'ont toutefois pas été théorisées suffisamment depuis une perspective critique. Cette note de recherche est rédigée depuis ce constat, à savoir que dans cette valse entre théorie et pratique, la théorie est aujourd'hui en retard sur les pratiques stratégiques des organisations innovantes. Nous croyons qu'il est nécessaire de refonder la théorie de l'innovation sociale autour de l'idée d'émancipation afin de lui permettre d'appréhender la complexité des pratiques et d'être d'autant plus pertinente pour ses praticien·ne·s.

Comment intégrer la « grande théorie » au cadre conceptuel de l'innovation sociale afin de théoriser la gestion au quotidien d'organisations s'inscrivant dans une démarche de transition systémique? Quels fondements théoriques permettraient d'en appréhender la complexité? Comment concevoir les effets sociaux distincts de l'innovation sociale? Comment saisir, depuis la pratique, les compromis souvent nécessaires à la mobilisation des diverses ressources facilitant l'action sociale? Sous quel angle théorique approcher les paradoxes qui en découlent?

Nous proposons ici une « refondation » de l'approche théorique de l'innovation sociale depuis la théorie néopolanyienne. Ces fondements théoriques renouvelés permettront de combler une lacune importante de la littérature actuelle : penser les pratiques stratégiques visant

la transition systémique au-delà des transformations sociales intra-systémiques. Notre époque est marquée par des crises si profondes, notamment le dérèglement écologique planétaire, que la régulation et le rééquilibrage des structures actuelles apparaissent en inadéquation avec ces défis.

Pour ce faire, nous poserons, en première partie, un historique et une analyse de l'approche théorique du CRISES. Nous tournerons ensuite notre propos vers des alternatives aux régulationnistes et aux néo-institutionnalistes comme fondements théoriques. Toujours au sein de l'économie politique hétérodoxe, c'est vers la pensée de l'économiste hongrois Karl Polanyi¹ telle que revisitée par la philosophe Nancy Fraser que nous proposons de concevoir l'école de pensée émancipatrice en innovation sociale. En deuxième partie, nous dégagerons sur cette base les premiers fondements d'un cadre conceptuel particulièrement approprié pour naviguer les paradoxes de l'innovation sociale et de ses pratiques stratégiques. C'est en développant le concept d'*effet social*² que nous développerons la notion d'innovation sociale émancipatrice afin d'en distinguer les variantes libérale et solidaire. Sur ces bases, nous opérationnaliserons la perspective de l'innovation sociale émancipatrice en une théorie en trois niveaux (micro, meso et macro) autour des concepts d'hybridation des ressources, de paradoxe, d'enchevêtrement des structures, de pouvoir structurel. Nous

¹ J'aimerais remercier sur ce point particulier Marguerite Mendell qui m'aura poussé, ainsi que toute l'équipe de l'École d'innovation sociale Elisabeth-Bruyère, à explorer la pensée de Karl Polanyi comme fondements critiques pour penser les innovations sociales.

² Nous substituons ici le vocable « d'effet social » à celui « d'impact social » afin de nous éloigner de la panoplie de méthodes visant à mesurer quantitativement (principalement) les conséquences d'une innovation sur la société. Il

incombe moins de le mesurer afin de satisfaire à l'évaluation d'un mécène que d'appréhender l'évolution de systèmes de pouvoir et de comprendre « l'effet social » de ladite innovation relativement à ces dynamiques complexes. Il s'agit donc moins d'un intérêt à mesurer les impacts mais plutôt de comprendre la nature des effets. Ceci pouvant être étudié par bien d'autres approches que ce qui est généralement entendu comme la mesure de l'impact social.

concluons en soulignant les limites de notre proposition.

1. L'approche du CRISES

Selon le récit qu'en fait l'un des fondateurs du champ au Québec, Benoît Lévesque, le champ de l'innovation sociale a connu trois générations depuis les années 1960 ainsi que plusieurs précurseurs pertinents (Fossati, Degavre et Lévesque 2018). Toujours selon ce récit, nous serions à un moment d'émergence d'une quatrième génération d'innovations sociales devant faire face aux défis de la crise écologique. Dans les paragraphes qui vont suivre, nous traverserons et engagerons de manière critique le compte rendu fourni par Lévesque. Ensuite, en revenant aux enjeux actuels, nous expliquerons comment l'enchevêtrement de crises systémiques liées au travail, à la démocratie, à l'écologie et au capitalisme en général encourage l'émergence de nouvelles initiatives transformatrices en innovation sociale. Finalement, suivant les pas de Lévesque, nous soulignerons comment l'avènement de cette quatrième vague demande une révision des fondements théoriques de la recherche en innovation sociale.

1.1. Les générations d'innovation sociale

La première génération d'innovation sociale apparaît durant les années 1960 par le rejet des valeurs bourgeoises et la diffusion des idées de la contre-culture dans les sphères de la production (Roszak 1969). Celle-ci se présente en réaction au régime d'accumulation fordiste, ses représentants cherchant à échapper au travail aliénant qui en résulte. Lors de cette période, les travailleurs et travailleuses se rassemblent pour former des « entreprises alternatives » caractérisées notamment par une organisation non capitaliste du travail et/ou une gestion

démocratique (Fossati, Degavre et Lévesque 2018; Joyal 1989).

La seconde génération d'innovation sociale apparaît durant les années 1980 avec la crise du régime fordiste. Celle-ci manifeste une négociation entre le patronat, désirant plus de productivité, et les syndicats voulant protéger les travailleurs. L'innovation sociale émerge donc au sein même de l'entreprise capitaliste où l'on tente de repenser le travail. Les travailleurs et travailleuses vont militer pour une participation plus démocratique à la production et à la gestion (Fossati, Degavre et Lévesque 2018). Bien que plusieurs expérimentations ressortent de ce mouvement, les entreprises vont ultimement liquider les efforts de réorganisation du travail. De plus, il faut souligner que la mondialisation et les délocalisations viennent couper court au rapport de force entre patronat et syndicats. Cette seconde génération aura donc peu de succès pérennes.

La troisième génération apparaît, quant à elle, durant les années 1990. Celle-ci émerge en réaction au *providentialisme*. Sous les rapports de consommation providentialiste, les citoyens abandonnent à l'État la responsabilité de définir la nature et les formes des services publics dont ils ont besoin. La gestion de ces services passe aussi entre les mains de l'État et de ses technocrates. La troisième vague d'innovations sociales s'oppose à ce rapport de force entre les citoyens et l'État, et milite à la fois pour une démocratisation du travail et des services publics. Durant cette période, des entreprises d'économie sociale et solidaire vont offrir divers services d'assistance tels que de l'aide aux personnes, de l'insertion à l'emploi, de l'appui au développement local et écologique. Ces entreprises vont se multiplier à l'aide des ressources rendues

disponibles par la réorganisation néolibérale de l'État. Celles-ci, encore importantes de nos jours, présentent des difficultés résultant des paradoxes entre volonté démocratique et dépendance aux subventions publiques.

Aux suites de son récit des principaux jalons de l'histoire de l'innovation sociale, Benoît Lévesque annonce l'émergence d'une quatrième génération. Si les trois premières générations d'innovation sociale se distinguent par leurs tentatives de reconfiguration du travail et de l'État-providence, la quatrième vague se distingue principalement par une volonté de transition sociale et écologique. On pourrait donc s'attendre à une suite d'organisations citoyennes et d'entreprises qui, dépassant les initiatives précédentes, s'attaqueraient directement aux racines des crises de justice sociale et écologique.

Le récit fourni par Lévesque confine toutefois la réflexion en innovation sociale autour des crises des régimes d'accumulation : crise du travail aliénant, crise de l'organisation fordiste, crise du providentialisme. Mais, la crise écologique propre à la quatrième vague peut-elle être liée à un régime d'accumulation particulier? La situation actuelle se présente plutôt comme une conséquence du système capitaliste en général. Le récit de Lévesque fait voir l'innovation sociale comme un ensemble d'initiatives visant à « réparer » ou stabiliser un système de production chambranlant. Mais, lorsque nous tentons d'aborder des innovations sociales à visées transformatrices, il faut se demander si cette perspective est encore pertinente.

Afin d'engager un débat sur ces questionnements, une autre idée énoncée dans le récit de Benoît Lévesque nous semble intéressante à prendre en compte, à savoir qu'il existe non seulement des générations

d'innovations sociales, mais aussi des générations de chercheurs :

« Pour ma part, je fais partie d'une première génération, qui a cofondé le CRISES avec Paul R. Bélanger. La deuxième génération qui nous a succédé a poursuivi la recherche sur les innovations dans leurs rapports aux territoires et aux entreprises collectives, élargissant ainsi les perspectives et les approches. Aujourd'hui, une partie de la seconde génération est sur le point de prendre sa retraite, mais une troisième génération est déjà à l'œuvre avec les défis qu'offre la transition écologique et sociale (Fossati, Degavre et Lévesque 2018, 16). »

De cette troisième génération émergent aujourd'hui de nouvelles perspectives qui entrent en débat avec les travaux passés. Plusieurs des chercheurs et chercheuses émergents cherchent à appréhender les crises générales qui bouleversent notre société, rendant possible un renouvellement des fondements théoriques du champ.

En somme, nous poursuivons notre réflexion sur un double constat. D'une part, nous soulignons que les fondements offerts par l'école de la régulation auront enrichi notre compréhension de l'histoire de l'innovation sociale. Suivant cette optique, il est possible de comprendre les premières générations d'innovations sociales au travers des mutations des régimes d'accumulation capitalistes. D'autre part, nous remarquons que ces mêmes fondements se montrent aujourd'hui réductionnistes pour comprendre les initiatives d'innovation sociale visant à provoquer des transitions systémiques. Il n'est plus possible d'expliquer les crises générales de l'écologie, de la démocratie et du capitalisme par la description d'un régime d'accumulation particulier. Nous faisons donc face à un défi théorique

d'envergure. La prochaine vague de chercheurs et chercheuses aura la tâche difficile de développer de nouveaux fondements théoriques nous permettant de penser l'innovation sociale depuis une perspective de transitions systémiques.

1.2. Analyse de l'approche du CRISES

Avant de proposer une nouvelle base théorique pour penser l'innovation sociale, nous commencerons par exposer en détail l'approche du CRISES ainsi que certaines de ses limites quant à la question des transitions systémiques. L'objectif de cette section est donc de fournir un exposé concis de l'approche du CRISES, de dénombrer ses fondements théoriques, et cela tout en soulignant la nécessité de proposer un paradigme alternatif pour conceptualiser les pratiques des organisations d'innovation sociale s'inscrivant à la fois dans, contre et au-delà des systèmes de pouvoir macrosociaux.

1.2.1. Les fondements théoriques du CRISES

Selon l'approche théorique du CRISES, c'est l'avènement de perturbations systémiques remettant en cause les structures macrosociales qui permettent l'émergence d'opportunités pour la formation d'innovations sociales (Bouchard et Lévesque 2012, 117). Des rapports de négociations, impliquant à la fois des organisations et des mouvements sociaux, se trouvent institutionnalisés, ce qui permet de modifier les normes, les règles du jeu qui encadrent la société dans son ensemble (Bouchard et Lévesque 2012, 118). Cette perspective adoptée par le CRISES se trouve inspirée de différents courants : l'approche des mouvements sociaux, les

théories institutionnalistes et les théories des organisations (Bouchard et Lévesque 2012, 114). Dans cette première section, nous décrirons l'apport de ces différents courants dans la construction des fondements théoriques du CRISES.

L'approche des mouvements sociaux

On retient de cette approche le rôle central des mouvements sociaux. Ceux-ci agissent en tant que vecteur de transformation sociale, dans le sens qu'ils contestent l'emprise des pouvoirs politiques et libèrent la multiplicité des historicités composant la société (Touraine 1973, 180). On voit ici l'activité sociale de manière dynamique et, en quelque sorte, indéterminée.

L'approche des mouvements sociaux indique que ces mêmes transformations sociales passent par une diversité d'acteurs collectifs qui vont représenter une multiplicité d'alternatives sociétales. La notion d'acteurs collectifs ne se limite pas à des structures fixes telles que des syndicats ou des classes, mais rassemble plusieurs groupes culturels aux objectifs distincts (Bouchard et Lévesque 2014, 129). Les mouvements sociaux, bien que cohérents dans leur ensemble, se construisent en réseau, par le biais de structures fragmentées et autonomes (Melucci 1983, 14-15).

Dans la pratique, les acteurs collectifs possèdent des motivations historiques et particulières à leur contexte. Comme le mentionne Melucci en se référant à l'œuvre de Touraine : « les mouvements sociaux sont la forme par laquelle se manifestent les conflits structurels propres à un certain système d'actions historiques » (Melucci 1975, 372). D'une part, le mouvement avance un « contre-modèle de société » et lutte pour l'avènement de changement de structures (Touraine 2011, 111). D'autre

part, celui-ci expose par la nature même de son existence les antagonismes et les contradictions ressortant des rapports sociaux propres à son époque. De cette façon, nous pouvons déduire que les mouvements sociaux incitent et favorisent l'émergence d'innovations sociales (Melucci 1983, 28-29).

Les théories institutionnalistes

On retient de cette approche que le marché réfère à une forme d'institution qui s'insère dans un ensemble de règles et de compromis sociaux (Lévesque *et al.* 2004, 19). À différentes périodes historiques, le mode de production capitaliste se transforme selon des règles nouvelles qui résultent de la négociation entre différents groupes, tels que le patronat, les travailleurs, l'État, etc. Cela donne lieu, par exemple, à une modification des pratiques de travail. Tel est le cas avec le mode de production fordiste qui émerge aux États-Unis dans la période d'après-guerre. Suivant cette perspective, lorsqu'une multiplicité d'acteurs collectifs lutte pour des transformations sociales en temps de crise, ceux-ci luttent en fait pour une réorganisation des règles du jeu qui encastrent le marché (Lévesque *et al.* 2004, 21). On peut voir cette dynamique dans le récit que fait Lévesque des premières générations d'innovations sociales où les travailleurs réunis en syndicat vont tenter de réinventer les rapports de production propre à l'entreprise capitaliste, proposant des modalités de gestion plus participative.

Les théories des organisations

On retient ici l'autonomie relative des organisations et leur influence sur les institutions. Les organisations, par leurs activités, peuvent influencer les normes qui les structurent (Bouchard et Lévesque 2014, 130). En réaction à des incertitudes, les organisations vont rentrer dans des processus d'apprentissage et d'expérimentation afin de proposer de nouvelles normes, de nouvelles conventions, qui vont modifier les relations entre ses membres (Lévesque *et al.* 2004, 27). Au sein des organisations peuvent survenir des tentatives pour réimaginer le travail et la participation. Les nouveaux modes de gestion, d'interactions sociales, de cultures organisationnelles qui vont émerger aux suites de pressions internes ou externes pourront éventuellement être institutionnalisés (Bouchard et Lévesque 2014, 128).

1.3. Le CRISES et l'innovation sociale

Dans cette section du texte, nous tenterons de comprendre la perspective du CRISES au sujet de l'innovation sociale. Pour ce faire, nous commencerons par exposer les définitions de l'innovation et de l'économie sociale offertes par le CRISES. Par la suite, nous expliquerons comment les chercheur.es du CRISES conçoivent l'émergence des innovations sociales à travers l'économie sociale, et de quelle manière cette conception renvoie à une ontologie singulière de l'innovation sociale.³

³ On peut traduire le terme ontologie par « mode d'être ». Éclaircir l'ontologie d'un être ou d'une pratique sociale, c'est rendre compte de leur nature, soit les conditions par lesquelles l'être ou la pratique sociale se maintiennent dans le réel. Ici, par

« conception ontologique de l'innovation sociale », nous renvoyons donc à la conception que se fait l'école du CRISES de la nature de l'innovation sociale.

Définir l'innovation et l'économie sociale

Pour le CRISES, l'innovation sociale correspond à « une intervention initiée par des acteurs sociaux, pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles » (Bouchard et Lévesque 2012, 133). L'innovation survient en période de crise lorsque l'ébranlement des structures sociales laisse place à des opportunités d'expérimentations collectives. Lorsque les structures sociales en place ne peuvent plus répondre aux demandes de la population et se trouvent obsolètes, les innovations sociales nous permettent d'élaborer de nouvelles façons d'agir collectivement. De cette façon, comme le mentionne Bouchard et Lévesque, les innovations sociales participent « à la transition entre un modèle de développement à un autre » (Bouchard et Lévesque 2012, 117).

En ce qui concerne l'économie sociale, celle-ci réfère à un ensemble d'entreprises à finalité sociale dont les activités passent par un processus de décisions démocratique. D'autres critères, tels que l'autonomie face à l'État, vont s'insérer dans la définition fournie par le CRISES (Bouchard et Lévesque 2014, 138). L'économie sociale, tout comme l'innovation sociale, constitue une réponse face à des dynamiques sociales et économiques à caractère destructeur (ex. la désintégration des services publics par les courants néo-libéraux). Les initiatives d'économie sociale participent à une stabilisation et une démocratisation de l'économie, rendant ainsi le développement capitaliste plus égalitaire et participatif (Bouchard et Lévesque 2014, 139).

La relation entre économie et innovation sociale

Suivant les textes de chercheur.es du CRISES tel que Lévesque, l'une des façons de comprendre l'émergence des innovations sociales est à travers leur relation avec l'économie sociale. À cette fin, il faut, d'une part, saisir sous quels contextes se forment les entreprises d'économie sociale et, d'autre part, comment celles-ci favorisent la production d'innovations sociales.

Comme mentionné plus tôt, les auteur.es du CRISES conçoivent les entreprises d'économie sociale comme des réactions collectives à des crises ou conflits ressortant d'un modèle de développement particulier. L'intervention de ces entreprises révèle à la fois une critique des structures économiques et politiques (capitalisme, État, etc.) et une proposition d'alternative où l'on tente de pallier aux déficiences de ces mêmes structures (Bouchard et Lévesque 2014, 143). Nous pouvons illustrer ce fait en nous inspirant du récit que dressent Lévesque et Petitclerc de l'histoire de l'économie sociale. Prenons l'exemple de la mutuelle au XIXe siècle. Dans la seconde moitié du XIXe, la société québécoise connaît une rapide industrialisation et une intégration générale à l'économie de marché. Les ouvriers en milieu urbain décident de se rassembler et de mettre sur pied diverses initiatives, dont des mutuelles, celles-ci assurant une aide financière pour les familles en cas de décès ou de blessure de l'un de leurs membres (Lévesque et Petitclerc 2008, 18). Ces initiatives, possédant des caractéristiques participatives et une finalité sociale, peuvent être considérées comme certaines des premières expériences d'économie sociale vécues au Québec. Au sein des mutuelles, les adhérents construisent tout un espace de socialisation et vont mettre de l'avant

de nouvelles formes d'organisations horizontales. De cette manière, les membres des mutuelles, face aux pressions ressortant de l'industrialisation, trouvaient des stratégies pour, à la fois, protéger la cohésion de la société civile et mettre de l'avant un nouveau projet de société permettant aux ouvriers de s'associer de manière démocratique et autonome (Lévesque et Petitclerc 2008, 18). Le mutualisme du XIXe siècle ne constitue qu'un exemple parmi tant d'autres, mais en suivant le récit de Lévesque et Petitclerc, en traversant les différentes crises ayant marqué le Québec, il est possible de déceler que l'économie sociale occupe un rôle général de remise en question et de négociation des institutions (Lévesque et Petitclerc 2008, 30).

Perçue sous cet angle, l'approche du CRISES nous permet de comprendre l'économie sociale comme un vecteur d'innovations sociales. Comme le mentionne Lévesque, l'économie sociale possède en soi un potentiel d'innovations sociales. En effet, ces initiatives, à leur formation, vont rassembler en un même lieu les conditions/ressources nécessaires à la production d'innovations sociales. D'une part, les entreprises d'économie sociale, émergeant souvent par la force de la nécessité, dévoilent des besoins sociaux devant être comblés, c'est-à-dire une demande qui, n'étant pas accaparée par l'État ni le marché, peut être prise en charge par la société civile. D'autre part, en se situant à l'intersection de mouvements sociaux divers (mouvements féministes, écologistes, etc.), l'entreprise d'économie sociale porte en son sein des critiques sociales et des projets/idées d'alternatives relatives au modèle de développement (Lévesque 2014, 163). Finalement, l'entreprise d'économie sociale agit selon des règles coopératives qui favorisent la participation égalitaire et, plus

généralement, la gestion collective et démocratique de l'environnement économique. Par l'assemblage de ces différents éléments (exposition de nouveaux besoins, critiques et alternatives sociales, agencement démocratique) l'économie sociale favorise le rassemblement de personnes qui vont repenser conjointement la relation entre la société civile et les autres composantes de la société (Lévesque 2014, 167). À travers ce processus, ceux-ci pourront expérimenter de nouvelles façons de s'organiser et d'agir.

En soulignant le rôle central de l'économie sociale dans la production de l'innovation sociale, Lévesque présente une manière particulière de la concevoir. Le processus décrit précédemment désigne à la fois la *fonction* de l'innovation sociale, mais aussi ce qui détermine son émergence. On y avance que l'innovation sociale est une intervention qui survient en temps de crise. L'innovation sociale constitue une réaction possible à un moment précis où se rassemble, en un même lieu, de nouveaux besoins, des défaillances structurelles, des critiques et des projets concordants, ainsi que des opportunités pour agir en collectif. En ce qui concerne la fonction de l'innovation sociale, celle-ci, tout comme l'économie sociale, agit comme vecteur de régulation institutionnelle. L'innovation sociale, agissant dans les limites des institutions en place, pourrait être perçue comme un outil, une étape, par laquelle on tente de reconfigurer les « compromis sociaux » qui déterminent la relation entre marché, État et société civile (Lévesque et Bouchard 2014, 132).

1.4. Certaines limites de la perspective du CRISES

La perspective du CRISES concernant les innovations sociales peut nous aider à comprendre les transformations sociales survenant au sein des systèmes existants (capitalisme, patriarcat, colonialisme, etc.). Tel est le cas, pour les trois premières générations d'innovations sociales que nous avons décrites précédemment. On peut prendre ici l'exemple des fonds de retraite mis sur pied par les centrales syndicales au cours des années 1980 (Klein *et al.* 2010, 239). Celles-ci, en plus de constituer une réaction face à une crise du chômage, formaient un espace d'expérimentation où l'on repensait la relation entre différents groupes tels que des travailleurs, des entrepreneurs capitalistes, des banquiers, etc. (Klein *et al.* 2010, 239). De telles innovations apportent des transformations en cas de crise, mais sans pour autant apporter des solutions radicales remettant en cause les fondements de la société.

Par contre, cette même approche se trouve limitée pour penser des innovations sociales qui visent à transcender les systèmes existants. Une manière d'illustrer ce fait serait de nous référer aux pratiques visant l'autonomie économique des communautés. Dans un texte appartenant au *International Handbook on Social Innovation* Gibson-Graham et Roelvink relatent l'expérience de communautés en Argentine qui, ayant perdu leurs emplois, se sont lancées dans la réappropriation collective de leur environnement économique. Ceux-ci, voulant s'émanciper des dynamiques capitalistes, ont popularisé l'usage du troc, créé des monnaies alternatives, fondé leurs propres services publics ainsi que des coopératives de producteurs (Gibson-Graham et Roelvink 2013, 459). Au lieu de réguler l'économie capitaliste,

ces populations ont désiré la dépasser et fonder leur propre mode de gestion économique. Même sur le plan de « l'organisation », les innovations sociales ressortant de cette expérience vont aller bien plus loin qu'un simple ajustement des relations sociales, mais vont plutôt tenter de réinventer ce que veut dire « être dans le monde ». En effet, comme le souligne encore Gibson-Graham et Roelvink, ces mêmes collectifs vont bâtir des écoles, se mettre en relation avec des réseaux altermondialistes, et essayer de modifier de quelles manières ils se racontent et définissent leur propre histoire (Gibson-Graham et Roelvink 2013, 459). Suivant ce type d'expérimentation, la fonction de l'innovation sociale ne serait plus simplement de répondre à une crise, de s'adapter collectivement face aux limites d'un mode de développement, mais bien de participer à l'émergence et la construction de communautés/sociétés post-capitalistes. Pour aborder ces innovations avec cohérence, il faudrait adopter un cadre d'analyse qui laisserait place à la réappropriation intégrale de l'économie et de ses caractéristiques par les communautés (Gibson-Graham et Roelvink 2013, 453).

Nous pouvons aussi penser les limites de l'approche du CRISES à partir des initiatives marginales qui, au lieu de réorganiser la cohésion sociale, tente plutôt de la briser (Holloway 2010, 97). Ces types d'innovations, que John Holloway va nommer « brèches », ne vont pas tenter d'élaborer des compromis, mais vont se poser comme antagonistes à la force de synthèse sociale du capitalisme (Ibid., 99). Certaines brèches vont directement attaquer l'un des éléments clefs aux approches inspirées des théories de la régulation : l'État (Fraser et Jaeggi 2018, 73; Holloway 2010, 104). Pour illustrer ces pratiques, Holloway (2002) utilise couramment des exemples sud-

américains, particulièrement les zapatistes, qui au lieu de participer au pouvoir (ex. dans des processus de réforme ou de négociation) agissent en dehors des hiérarchies institutionnelles.

D'autres initiatives, ressortant des pratiques économiques anarchistes, peuvent aussi présenter des formes d'innovation sociale qui participent à la création d'espaces et de faïces post-capitalistes temporaires (contrairement aux processus de transitions systémiques permanents). Ces initiatives, comme les brèches ou les réappropriations collectives décrites précédemment, vont créer un antagonisme vis-à-vis les systèmes existants et vont tenter de les transcender.

Nous pouvons prendre ici l'exemple du mouvement "Reclaim the Streets" (RTS). S'inspirant des situationnistes, les membres de ce mouvement vont créer des zones temporaires autonomes mettant de l'avant une « politique du plaisir » (Kaltefleiter 2012, 232). Au sein de ces zones, les participants sont invités à expérimenter de nouvelles façons d'entrer en relation, de démontrer leur identité et de créer. Kaltefleiter relate l'exemple d'une communauté qui, ayant repris possession d'une rue de leur quartier, y on construit une zone d'actions autonomes. Les participants ont bloqué l'accès aux commerces, instauré un marché gratuit, distribué ouvertement de la nourriture aux passants, et formé un espace de socialisation (Kaltefleiter 2012, 233).

Cette initiative, loin de représenter une tentative de négociation des institutions, démontre plutôt une volonté de réappropriation de l'économie et de la société comme espace personnel d'engagement et d'appartenance (Gibson-Graham et Roelvink 2013, 453) (Kaltefleiter 2012, 233).

Afin d'expliquer cette diversité d'expérimentations collectives agissant au sein, contre et au-delà des systèmes, un renouvellement des fondations théoriques de l'innovation sociale nous apparaît donc nécessaire. Il ne sera plus suffisant de percevoir l'innovation sociale comme un vecteur d'amélioration des systèmes existants. Il faudra, s'inspirant des théories critiques, imaginer l'innovation sociale comme une pratique permettant aussi de remettre en question et de dépasser les systèmes actuels tels que le patriarcat, le capitalisme et le colonialisme.

« Il faudra, s'inspirant des théories critiques, imaginer l'innovation sociale comme une pratique permettant aussi de remettre en question et de dépasser les systèmes actuels tels que le patriarcat, le capitalisme et le colonialisme. »

2. La pertinence de la pensée polanyienne

Une réflexion sur les fondements théoriques de l'innovation sociale invite à revenir à l'essentiel. Qu'est-ce que cet objet? D'abord, son étude vise à générer des savoirs pertinents aux praticien-ne-s de la transformation sociale ou encore à en évaluer les effets. Ensuite, serait-il possible d'affirmer que l'innovation sociale soit un dispositif (e.g. formes d'organisation, discours, pratiques stratégiques) dont l'objectif premier n'est pas le profit, mais plutôt de préfigurer et d'auto-organiser la vie sociale dans des interstices ou de

propulser la transformation sociale par des montées en échelle? En résulterait que ce champ émergent s'intéresse aux initiatives organisationnelles résultantes d'individus et de collectivités tentant de résoudre leurs problèmes politiques, culturels, écologiques ou socioéconomiques en mobilisant les ressources à leur disposition; que dans l'étude des innovations sociales, le regard se pose d'abord sur les dynamiques locales à court terme.

Si ces éléments semblent faire plus ou moins consensus, la problématique centrale au champ—et générant bien des débats—demeure celle d'expliquer comment ces initiatives sont liées à la transformation sociale entendue comme macrosociale et, souvent, sur la longue durée. Plus polémique encore est la question de conceptualiser les transformations sociales de type émancipatrice. C'est là le cœur de la problématique qui nous intéresse. En effet, face aux crises structurelles, écologiques, socioéconomiques et démocratiques actuelles, réduire le changement structurel aux transformations des régimes d'accumulation capitalistes n'est pas suffisant. L'idée de transition systémique en appelle à une théorisation des racines du changement systémique. Une telle approche de l'innovation sociale gagnerait ainsi à renouer et s'ancrer dans la théorie critique et se définir à partir de théories abordant les grands processus de transitions systémiques.

Dans cette perspective, si nous considérons que la recherche en innovation sociale peut être associée à une perspective d'économie politique depuis une lentille « micro », il apparaît pertinent, pour renouveler ses fondements théoriques, d'explorer des propositions alternatives à l'École de la régulation au sein de l'économie politique hétérodoxe. Le but de cette

seconde section se précise donc selon les termes suivants : identifier des fondements théoriques « macro » traitant de l'intégration entre économie et société et permettant de qualifier une transformation sociale ou une transition systémique comme étant émancipatrice pour ainsi, renouveler les fondements entendus en innovation sociale depuis la théorie critique.

Des œuvres portent cette ambition intégratrice en des historiographies mondiales et sur la longue durée. Elles présentent, depuis le niveau macrosocial, de grands processus sociohistoriques tels que l'émergence et l'expansion du capitalisme, du patriarcat ou du colonialisme, et ce, en mettant l'accent sur leurs dynamiques complexes d'émergence, d'interdépendance et de co-constitution (Bayly, 2007 ; Hobsbawm, 2012 ; Hobsbawm et Lahana, 2007 ; Wolf, 2010). L'œuvre de Karl Polanyi propose justement d'étudier le diptyque économie-société afin de comprendre, depuis une perspective macrosociale, comment les dynamiques marchandes représentent un vecteur important de dynamisme historique transformant la société. Son œuvre maitresse, *La grande transformation* (2001 [1944]), connaît un regain de popularité aujourd'hui notamment due à l'articulation qu'en a fait Nancy Fraser (2013) avec une vision renouvelée de l'émancipation. Ces fondements théoriques, s'inscrivant dans la lignée de la théorie critique de l'École de Frankfort, nous permettront de construire notre proposition et de « distinguer sans disjoindre » (Morin 2005, 23) société et capitalisme, sans réduire l'une à l'autre ni d'en désambiguïser les rapports complexes, bien au contraire.

2.1. Le double mouvement polanyien

Par *La grande transformation*, Polanyi lègue une analyse macrosociale dépassant les limites d'un réductionnisme économiciste. Il s'agit d'une œuvre réintroduisant une certaine complexité sociale à la compréhension du capitalisme tout en conservant une thèse simple et élégante qui participera à en faire un ouvrage incontournable en économie politique hétérodoxe. Polanyi y trace une histoire mettant l'accent sur les luttes sociales, mais qui, contrairement à Marx, se décentre de la dichotomie travail-capital. Il propose plutôt de réarranger le récit historique autour d'un double mouvement opposant, d'une part, les forces sociales favorisant la marchandisation de la société et, d'autre part, les mouvements sociaux visant la protection sociale contre les effets désintégrateurs du marché.

D'une part, la thèse du double mouvement prend racine dans le développement historique du système capitaliste, ce que conçoit Polanyi par le biais de l'expansion et de l'approfondissement des relations sociales marchandes. Le récit se centre sur les mobilisations des partisans du « marché autorégulateur » et leurs tentatives, souvent fructueuses, d'inféoder au marché les institutions sociales, la morale et l'éthique. Ces mouvements sociaux auront réussi à provoquer d'importantes transformations sociales et une transition systémique vers le capitalisme au Royaume-Uni et à travers le monde. L'argument se résumant ici en quelques points théoriques.

Selon le récit historique que construit *La grande transformation* sur plus d'un siècle et demi, le marché entreprend un *processus d'approfondissement* par la subordination des relations sociales à

l'idéal des partisans du marché autorégulateur. Le récit propose ici une compréhension de ce premier mouvement comme une vaste crise du capitalisme. La subordination des institutions sociales pose comme naturelles les logiques de compétition, de profit et de croissance comme principes organisateurs de la société. Contrairement à l'approche marxienne, les racines de cette crise se situent moins dans la tendance à la baisse du taux de profit selon Polanyi que dans une lecture historique d'un processus de reconfiguration macrosociale de l'économie vis-à-vis la société. Malgré les hausses vertigineuses du niveau de vie, l'approfondissement social et géographique du capitalisme provoque ainsi dans son sillage la désintégration des collectivités historiques, le saccage de la terre et de ses ressources ainsi que l'effritement des solidarités. Polanyi synthétise cette compréhension de la crise capitaliste dans la notion de « marchandisation » de la société.

Le récit de ce premier mouvement implique également dans le modèle polanyien que le *marché s'autonomise progressivement des contraintes de la société*. Ce processus prend racine dans la révolution industrielle anglaise pour s'étendre au monde entier par diverses courroies de transmission telles que l'Empire britannique, les récessions cycliques et des guerres internationales. L'économie—qui existait avant ce processus sous un système non-capitaliste et par un enchâssement au sein de la société (ses règles, ses valeurs, ses institutions, etc.)—se serait progressivement extraite de la société par l'instauration d'institutions libérales. Ces transformations sociales, Polanyi les résume dans son concept du « désencastrement de l'économie » permettant la transition au capitalisme.

D'autre part, les profonds bouleversements macrosociaux qu'engendre ce premier mouvement mettent en marche un contre-mouvement pour créer le récit dialectique de *La grande transformation*. Les partisans du marché non régulé du 19^e siècle ou d'aujourd'hui mettent en place des mouvements afin de faire tomber les lois de protection sociale. Le récit polanyien présente, en contrepartie, ces groupes et mouvements sociaux qui s'organisent afin de résister aux effets de la marchandisation. Ces forces ont pour effet social conjoint de « ré-encadrer » le marché au sein d'institutions, d'éthiques et de morales non marchandes. Ils soutiennent le second mouvement polanyien : la « protection sociale ».

Ce double mouvement est le cœur de la proposition théorique de *La grande transformation*. Les mouvements sociaux qui sont les principaux acteurs de cette dialectique traversent les classes sociales et ont une attitude complexe face au marché. Les dynamiques antagoniques n'y sont donc pas réduites à la production. Ce legs polanyien permet donc de dépasser un certain économicisme marxiste caractérisant la critique de la crise capitaliste ayant été en vogue en URSS et ailleurs dans le monde tout au long du 20^e siècle. *La grande transformation* est une œuvre en plein regain de popularité pour ces raisons; au-delà de l'économicisme, elle ouvre une compréhension du capitalisme comme système—tantôt en expansion ou ici en recul—par le biais d'un processus sociohistorique dialectique portant les crises structurelles, socioéconomiques, écologiques et démocratiques contemporaines.

La thèse originelle polanyienne ouvre ainsi l'analyse de la crise du capitalisme actuelle sous l'œil d'un retour d'un mouvement déjà bien rodé. Cette perspective macrosociale sur la longue

durée permet de mieux comprendre le lien entre mutation du capitalisme et émergence de courants politiques coalisateurs tels que les formes multiples de populisme contemporain. En somme, l'approche polanyienne permet de mettre l'accent sur les dynamiques de transformations sociales et de transitions systémiques ancrées dans les processus d'encastrement et de désencastrement du marché.

Toutefois, l'approche polanyienne demeure réductrice au sens où elle donne aux dynamiques de marchandisation un déterminisme excessif. Et ce, notamment, en réduisant la compréhension du capitalisme aux médiations marchandes. Par ailleurs, les autres systèmes de pouvoir et les grands processus sociaux qui correspondent à leurs évolutions jouent un rôle de figurants au sein du récit polanyien. Il en va de même pour les groupes et les mouvements sociaux qui y réagissent. Ces derniers sont approchés par *La grande transformation* au travers des moments où ils s'inscrivent dans la réaction pour la protection sociale ou comme vecteurs de marchandisation. C'est ici que la relecture du double mouvement polanyien par Fraser (2013) permet de remédier à ce réductionnisme en redonnant une agence à tous les mouvements sociaux visant l'émancipation face à des formes d'injustice ne reposant pas dans l'idée du marché.

2.2. Le triple mouvement néopolanyien

Nancy Fraser (2013) amène une critique du récit polanyien en soulignant la vision idéalisée de la notion de société au sein de *La grande transformation*. Les versions vulgaires des critiques économicistes n'étant généralement plus

influentes dans les départements universitaires contemporains, il semblera évident aujourd'hui que les liens sociaux, même solidaires, ne sont pas exempts de rapports de domination. Il est vrai que des formes d'organisations sociales traditionnelles telles que la famille, le village, le clan ou la nation présentent des espaces possibles de protection du lien social face au mouvement de désarticulation et d'atomisation causé par la marchandisation. Toutefois, ces mêmes liens sociaux sont traversés d'oppressions non fondées dans l'idée de marché telle que le sexisme, le racisme, le colonialisme, etc. Ces systèmes d'oppression répondent à une histoire et à des dynamiques qui leur sont propres. Le capitalisme s'y enchevêtre ensuite, bien souvent en approfondissant leur logique de domination (patriarcale, raciste, coloniale, etc.). Polanyi, dans la formulation de la trame de son récit, relègue l'ensemble de ces dynamiques à des éléments de décor au sein de son œuvre. Sa trame porte donc implicitement un message prescriptif simplificateur et acritique de la société, celle-ci devant être défendue contre la marchandisation.

Sur la base des contributions féministes intersectionnelles, la relecture néopolanyienne de Fraser (2013) tente de pallier à ce réductionnisme en proposant, au sein d'un récit historique revu, de rendre l'agence due à ces mouvements sociaux et de considérer les effets structurants d'autres systèmes de pouvoir que le capitalisme (Fraser et Jaeggi 2018). Bien que cette proposition vienne compromettre la trame dualiste épurée de *La grande transformation*, elle permet d'ouvrir le cadre théorique polanyien aux réalités complexes que l'approche intersectionnelle aura mis en lumière.

Pour ce faire, Fraser (2013) propose d'altérer le diptyque économie – société chez Polanyi pour inclure un troisième pôle au cadre théorique : l'émancipation. Le récit historique se trouve donc structuré autour d'un triple mouvement enchevêtrant les mouvements sociaux supportant la marchandisation, la protection sociale et l'émancipation. Cette approche demeure une proposition théorique liée à l'économie politique hétérodoxe au sens où l'économie y est toujours problématisée comme la problématique centrale. Toutefois, dans ce cadre, cette proposition complexifie la notion de société afin d'appréhender l'économie en fonction de trois grands mouvements sociohistoriques. Le marché n'y est plus problématisé sous l'angle d'une unique structure pour être plutôt considéré, parfois comme une occasion émancipatrice, tantôt comme force oppressive.

Il importe de clarifier comment, chez Fraser (2010), la notion d'émancipation diffère de celle de protection sociale. Si « la marchandisation s'oppose à la régulation extraéconomique de la production et des échanges [...] la protection s'oppose à l'exposition, [et] l'émancipation s'oppose à la domination ». Voyons chaque pôle de ce triple mouvement en y recadrant de façon systématique les deux premiers que nous avons déjà exposés.

D'une part, la marchandisation vise à *libérer le marché* des formes de régulation extraéconomiques. L'idée centrale de la marchandisation, chez Polanyi comme Fraser, est donc d'étriquer les normes éthiques, culturelles ou morales des processus d'achat et de vente. Prenant racine dans une vision de la liberté négative, ses valeurs centrales sont le choix individuel et la non-interférence. Ce premier mouvement du triptyque est

essentiellement *perturbateur* par sa propension à désintégrer les formes et institutions sociales traditionnelles pour approfondir et étendre la transition systémique capitaliste par une médiation entre humains se fondant sur des principes marchands. Cette transition est portée par une panoplie de groupes et d'associations ayant pour finalité de réaliser cette vision idéalisée où le marché allouerait de façon optimale l'ensemble des ressources en structurant les processus politiques, sociaux et culturels. Lorsque les partisans de la marchandisation provoquent des transformations sociales, ceci prend souvent la forme d'élimination de barrières au commerce, de l'abrogation de normes du travail ou environnementales ou, plus fondamentalement, l'ouverture de nouvelles dimensions de la vie humaine à l'échange commercial. C'est en ce sens que la trame narrative de *La grande transformation* est essentiellement dévouée à l'expansion géographique et l'approfondissement social de la transition au capitalisme.

D'autre part, la protection sociale vise à *couvrir* ou *conserver les liens sociaux* contre les effets sociaux du marché non régulé qui désintègre les collectivités humaines en s'immisçant entre les individus par des relations marchandes et rompant les formes de médiations humaines basées sur la réciprocité/solidarité. Les mouvements sociaux cherchant la protection sociale naissent en réaction au processus sociohistorique d'expansion géographique et d'approfondissement des relations sociales capitalistes. Ils ont pour finalité de contrer l'atomisation de la société par l'assujettissement du marché à une série de normes non marchandes. Ces dernières prennent notamment la forme d'institutions légales, culturelles ou morales et permettent de protéger le lien social

d'une exposition directe aux effets du marché. Essentiellement *conservateur*, au sens strict, ce deuxième mouvement polanyien recherche la sécurité et la stabilité du tissu social. Il donne ainsi naissance à des coalitions souvent improbables de forces sociales partageant un souci de protéger traditions, solidarités, cultures, religions, morales ou collectivités :

« La protection sociale jouit de soutiens variés, plus ou moins recommandables – allant des sociaux-démocrates et syndicalistes nationalistes aux mouvements populistes opposés à l'immigration, des mouvements religieux néotraditionnels aux militants antimondialisation, des écologistes aux peuples autochtones » (Fraser 2013, 59-60).

Face au réductionnisme de certaines approches marxistes, il devient ici évident qu'une pluralité de mouvances s'agglutine au-delà et au travers des classes sociales pour former cette large réaction.

Finalement, l'émancipation vise à soumettre autant les relations marchandes et non marchandes aux *diverses formes de la pensée critique* pour y déceler l'oppression. Les mouvements sociaux impulsant le mouvement néopolanyien d'émancipation chez Fraser (2013) sont donc ceux qui combattent les normes sociales oppressives de manière transversale; peu importe si ces dernières répondent à une dynamique marchande ou non. Ceci amène les mouvements sociaux émancipateurs à tantôt s'aligner avec le mouvement de protection sociale—dans les cas où il s'oppose à l'exploitation économique ou lorsqu'il sert des solidarités émancipatrices—mais aussi à s'y opposer lorsque ceux-ci protègent des normes sociales oppressives telles que le patriarcat ou le racisme. Essentiellement

perturbateur, ce troisième mouvement néopolanyien cherche à dissoudre l'ensemble des structures et systèmes de pouvoir oppressifs.

L'action sociale des mouvements sociaux cherchant à avoir un effet d'émancipation sur la société possède sa propre logique :

« Jamais totalement alignées ni sur la protection ni sur la dérégulation, les luttes pour l'émancipation représentent une troisième force qui rompt le schéma dualiste de Polanyi. [...] L'émancipation est le cheval de bataille de divers successeurs des nouveaux mouvements sociaux, parmi lesquels le multiculturalisme, le féminisme international, les partisans de la libération gaie et lesbienne, les démocrates cosmopolites, les militants des droits de l'homme et les partisans d'une justice mondiale. » (Fraser 2013, 49, 60).

Des luttes émancipatrices convergent parfois avec les partisans de la marchandisation notamment lorsqu'elles visent à abolir des protections sociales comportant une dimension oppressive. Elles peuvent également converger avec le mouvement de protection sociale lorsqu'elles cherchent à combattre les effets oppressifs de la dérégulation du marché. Les convergences des groupes et mouvements cherchant l'émancipation avec la marchandisation ou la protection sociale demeurent contingentes. Les divers mouvements sociaux qui usent de leur pouvoir d'action pour contrer de grands processus sociohistoriques ne se limitent pas au capitalisme, comme chez Polanyi, mais confrontent ou supportent également l'expansion et l'approfondissement de systèmes oppressifs tels que le racisme, le colonialisme et le patriarcat.

Dans la déclinaison néopolanyienne, les problématiques ne sont ainsi plus normativement biaisées en fonction d'une logique *conservatrice* vis-à-vis la société afin d'appréhender les multiples oppressions non directement liées au marché tel que définies chez Fraser (2013, 2018). Cette perspective depuis les mouvements d'émancipation est donc particulièrement adaptée pour contextualiser les tentatives de *perturbation* des structures de pouvoir par des organisations de l'innovation sociale. Et ce, qu'elles soient en lien avec les structures de genre, de race, coloniales ou de classes.

En somme, la dynamique de chacun de ces trois mouvements répond à des dynamiques et à des effets sociaux qui leur sont propres. Toutefois, comme le démontre le triptyque, chaque pôle du triple mouvement est lui-même enchevêtré dans la dynamique des deux autres pôles. « Ici réside, donc, l'hypothèse centrale du triple mouvement : la relation bilatérale entre deux axes, quels qu'ils soient, de ce conflit tridimensionnel doit passer par la médiation du troisième » (Fraser, 2013, p. 60). Ces fondements théoriques placent ces relations paradoxales en son cœur et nous permettent de développer le concept central à notre proposition théorique.

La notion d'effet social

La lentille néopolanyienne nous permet de dépasser la lacune de l'approche du CRISES quant aux transitions systémiques sur un fondement théorique alternatif, c'est-à-dire depuis la conceptualisation de l'*effet social* que peuvent produire les innovations sociales. Un *effet social* transforme les structures macrosociales en supportant le développement de la logique d'un des pôles du triptyque néopolanyien. Chaque

type d'effet social correspond ainsi au mouvement néopolanyien qu'il porte : marchandisation, protection sociale et émancipation. Un effet social de marchandisation atomise la société et pose le marché comme médiateur du lien social et du lien avec la nature. Un effet social de protection préserve la nature et le tissu social face à la marchandisation et construit les modalités permettant la solidarité, sans tenir compte des possibles dynamiques d'oppression sous-jacentes à cette solidarité. Par ailleurs, un effet social d'émancipation soumet à la critique tous liens sociaux et vise à dissoudre ses structures oppressives, indépendamment des liens de solidarité affectés.

Le concept d'effet social devient donc le socle depuis lequel il est possible d'appréhender la complexité des pratiques des organisations portant les innovations sociales perturbatrices (i.e. qui transforment les structures macrosociales). En ligne avec la théorisation du niveau macrosocial présentée ci-haut, ces trois types d'effets sociaux causent des transformations au sein d'enchevêtrements de structures interdépendantes. Les organisations qui portent de telles innovations sociales combinent ainsi très souvent plusieurs types d'effets sociaux au sein de leurs pratiques. Elles sont à la fois porteuses et vectrices de ces interdépendances entre les grands mouvements du triptyque.⁴

Si l'effet social est un concept permettant d'appréhender les transformations structurelles découlant de l'action des organisations, les praticien-ne-s conçoivent le plus souvent leurs actions depuis des finalités sociopolitiques particulières (e.g.

principes des communs, modes de vie égalitaire ou écologique, etc.). La contribution de notre proposition théorique est de permettre de saisir explicitement comment ces finalités sociopolitiques servent, ultimement, la poursuite d'un effet social plus fondamental.

Il est donc important de différencier clairement l'idée d'effet social de celui de la finalité sociopolitique des organisations et des mouvements sociaux. À cette fin, notons qu'une *finalité sociopolitique* est conjoncturelle et représente un objectif spécifique et limité. Tel que le montre Polanyi, un mouvement social ayant comme finalité de déréguler le commerce international à un moment donné alors qu'il souhaite dissoudre les normes du travail ou de protection environnementale à un autre supporte avec constance un effet social de marchandisation de la société. Un mouvement social ayant pour finalité de protéger certaines politiques sociales de l'État providence ou de lutter contre l'immigration dans la mesure où cette dernière est perçue comme une menace à la cohésion sociale a un effet social supportant le mouvement polanyien de protection sociale. Un mouvement social ayant pour finalité de combattre la discrimination raciale dans les usines de la *Rust Belt* pour ensuite combattre la discrimination sexiste au sein des organisations syndicales supporte par ces diverses finalités un effet social émancipateur.

En somme, la notion d'effet social permet de distinguer les finalités sociopolitiques particulières des organisations et de saisir les transformations structurelles qu'elles engendrent. C'est sur cette base qu'il est

⁴ Sur ce type de théorisation complexe de l'articulation entre agence et structure voir Comaroff et Comaroff (1991).

possible de distinguer des innovations sociales perturbatrices et ayant des « potentialités » plus ou moins fortes d'impulser une transformation sociale structurelle intrasystémique et, même parfois, de saisir dans quels termes elles participent à provoquer une transition systémique visant à transcender une structure de pouvoir particulière au sein d'un contexte donné.

C'est sur cette base que nous pourrons entamer la seconde partie de notre projet dans la section suivante : opérationnaliser trois niveaux d'analyse structurant une théorie émancipatrice en innovation sociale.

3. Théorie de l'innovation sociale émancipatrice

Maintenant que nous avons clarifié l'approche néopolanyienne de Fraser (2013, 2018), voyons en quoi cette proposition théorique est pertinente pour repenser l'innovation sociale depuis une perspective d'émancipation et de transition systémique. Plusieurs éléments évidents incitent à cette voie. D'abord, la place centrale qu'occupe le marché dans la pensée néopolanyienne rend cette lentille particulièrement pertinente pour appréhender la viabilité financière des organisations sociales et solidaires qui passe souvent par des activités marchandes. Les tensions que ceci provoque avec les finalités sociopolitiques des organisations sont aussi des problématiques de recherche récurrentes du champ. Déjà en 1999, Lévesque et Mendell discutaient des apports de certaines influences polanyiennes au développement de concepts utilisés en économie sociale

(1999, 108). En effet, comme le consacrait déjà la notion d'économie plurielle (Laville 1994), des organisations de l'économie sociale et solidaire (ainsi que nombre d'autres organisations issues d'innovations sociales) réussissent davantage que les organisations purement marchandes à créer des hybridations et, de cette façon, à mobiliser des ressources non marchandes (e.g. redistribution publique) et non monétaires (e.g. dons, échanges).

Cette section vise donc à consacrer la convergence théorique entre l'approche néopolanyienne et le sous-champ de l'innovation sociale en opérationnalisant une théorie de l'innovation sociale émancipatrice en trois niveaux d'analyse : le niveau macrosocial, microsocial et mesosocial.⁵ Nous traiterons de chaque niveau consécutivement. Premièrement, la conception du niveau macrosocial depuis le triptyque néopolanyien permet de renouer avec la *grande théorie* et de conceptualiser la complexité des enchevêtrements entre les structures de pouvoir des contextes dans lesquels les projets d'innovation sociale apparaissent et évoluent. Deuxièmement, opérationnaliser le pendant microsocial du triptyque néopolanyien permet de conceptualiser l'*effet social* des innovations sociales et les *hybridations* entre ressources qu'elles mobilisent pour générer ces effets sociaux. Troisièmement, le niveau mesosocial permet de problématiser les pratiques proprement stratégiques des organisations d'innovations sociales visant à gagner un pouvoir structurel (processus d'*empowerment*) suffisant

⁵ Cette intégration se pense similairement à l'articulation classique entre macro-économie et micro-économie. Depuis une perspective d'économie politique hétérodoxe néo-polanyienne, toutefois, le terme social est préféré à économique

puisqu'il intègre la dimension économique (et plus spécifiquement le marché) ainsi que les multiples autres structures de pouvoir opérant aussi au sein de la société (genre, classe, coloniaux, races, etc.).

pour générer un effet social menant à des transitions systémiques.

3.1. Le niveau macrosocial : structures et transitions systémiques

La lentille néopolanyienne conçoit le niveau macrosocial comme un enchevêtrement conjoncturel de structures de pouvoir. Le contexte d'une organisation est déterminé par les interdépendances interstructurelles contingentes entre le capitalisme, le patriarcat, le nationalisme, le colonialisme, etc. Les structures entremêlées qui en résultent représentent des enchevêtrements conjoncturels de structures de pouvoir.⁶ Ces derniers se transforment au gré de grands processus sociohistoriques et de l'action d'organisations ayant un pouvoir structurel suffisant pour en orienter les mouvements. Ces enchevêtrements signifient également que les transformations et les transitions systémiques se coconstituent de l'action dans une structure à l'autre. Comme l'araignée qui tire sur un fil de sa toile, chaque transformation contingente a des effets sur les structures de rapports de pouvoir des autres structures et ce, en fonction des configurations contingentes dans chacun des contextes à l'étude.

Cette conception du niveau macrosocial a pour conséquence méthodologique que l'étude des enchevêtrements situés de ces différentes structures de pouvoir—et leurs symptômes en termes d'enjeux de justice sociale—représente la tâche centrale afin de contextualiser où une innovation sociale apparaît et se déploie.

⁶ Cette lentille néopolanyienne ne peut toutefois se confondre à l'approche intersectionnelle. C'est la rencontre entre cette dernière au sein de la lecture qu'en fait Fraser (2013, 2018) qui est particulièrement adaptée aux défis des chercheur-e-s et praticien-ne-s du champ de l'innovation sociale. La place de premier plan qu'y occupent le capitalisme et le marché reflète le

Heureusement, Fraser (2018) propose une théorie de la forme de cet enchevêtrement correspondant généralement à notre époque : le capitalisme comme ordre social institué positionnant le capitalisme comme la structure à l'avant-plan et déterminant la majeure partie des formes d'enchevêtrements présentes au niveau macrosocial. Depuis ce point de départ, il devient plus aisé d'en analyser les divergences dans l'étude de cas dans des contextes donnés.

3.2. Le niveau microsocal : conceptualiser l'effet social des organisations

Sur la base de ce qui fut précédemment mentionné concernant le contexte des organisations d'innovation sociale, il est possible de mobiliser le concept d'*effet social* afin d'opérationnaliser celui d'*hybridations* entre types de ressources qu'opèrent leurs organisations et les *paradoxes* organisationnels qui en découlent.

Pour nous donner une perspective historique quant à ces débats, nous introduirons cette discussion en revenant à la typologie « classique » des innovations sociales datant des années 1990 par Vaillancourt et Laville (1999). Le Tableau 1 montre que les enchevêtrements entre marché et État y sont déjà bien cernés. L'État y a d'ailleurs le presque monopole de la protection sociale. La lacune évidente se trouvant dans l'absence de théorisation des pratiques supportant lesdites « potentialités » de l'économie sociale et

souci de conserver la question de la viabilité financière de l'organisation au centre des réflexions. Ce choix d'ordonnement ontologique reflète une réalité partagée; où la distribution courante de la majorité des ressources se fait par la médiation du marché.

solidaire au-delà de l'État et dépassant la régulation ou l'équilibre des structures étudiées. C'est pour combler cette lacune sur les potentialités de transformations structurelles et de transitions systémiques que nous utilisons ici le concept d'*effet social*.

Nous considérons que la typologie de Vaillancourt et Laville demeure pertinente si l'on s'intéresse aux problématiques internes à l'École de la régulation liant crises du régime d'accumulation et évolution des innovations sociales. Elle est d'ailleurs reprise avec quelques distinctions sectorielles et de finalités sociopolitiques depuis (e.g. Durand Folco 2019; Lévesque et Mendell 1999; Lévesque, Fontan et Klein 2014). Cette approche typologique traduit et porte une lacune ancienne et récurrente de la littérature en innovation sociale. Elle pose en des termes théoriques incertains les innovations sociales solidaires qui demeurent davantage un assemblage sectoriel marqué par la démocratisation, l'*empowerment*, la décentralisation et la justice sociale. Déjà, Vaillancourt et Laville (1999, 127) avaient identifié un paradoxe qu'ils ne pouvaient résoudre au moment de compléter leur typologie des « associations solidaires » et leur relation à l'État : « En effet, cette optique est ambivalente : elle peut aggraver les inégalités anciennes liées aux modes de vie traditionnels comme elle peut contrebalancer les inégalités nouvelles émanant du marché libéral et de l'État bureaucratique [Walzer, 1990, p.6-23]. Le risque tient qu'il n'existe pas de stratégie solidaire, de certitudes en ce qui concerne les méthodes à employer comparables à celles dont peuvent se prévaloir les stratégies néolibérales ou social-étatistes. »

En considérant les fins des associations face à la marchandisation, l'État semblait le seul rempart alors qu'il demeure

difficile de saisir l'effet social des organisations sociales : ont-elles une stratégie visant la dérégulation du marché ou visent-elles l'expansion de l'action étatique? L'action sociale « solidaire » était quelque part entre ces deux pôles. Cette difficulté de saisir la dynamique des organisations sociales selon leurs propres termes, qu'évoquent ici Vaillancourt et Laville, est transversale à la littérature en économie sociale (e.g. Fossati, Degavre et Lévesque 2018; Lévesque et Mendell 1999; Lévesque et Petitclerc 2014).

Cette typologie fut reprise sous diverses déclinaisons depuis vingt ans incluant Lévesque et Mendell (1999) ou Lévesque, Fontan et Klein (2014). Durand Folco (2019) s'inspire de cette typologie et en intègre certains apports de Fraser (2013) de façon particulièrement intéressante face à notre propos visant à théoriser une perspective de l'innovation sociale émancipatrice. Toutefois, il structure son analyse des trajectoires de l'innovation sociale autour d'une perspective sectorielle et en limite ainsi la portée :

« Nous pouvons donc associer chaque trajectoire à une sphère particulière et à un principe d'intégration économique, politique et sociale : la marchandisation renvoie à l'extension du pouvoir économique et de l'échange marchand, la protection sociale repose sur la reconnaissance institutionnelle du pouvoir étatique, alors que l'émancipation est favorisée par la mobilisation des acteurs et des mouvements sociaux au sein de la société civile. Ces considérations théoriques visent à situer l'émergence de l'innovation sociale à l'intérieur d'une analyse historique sensible aux rapports de pouvoir, aux formes de propriété, aux environnements institutionnels, ainsi qu'aux interactions entre les acteurs et les organisations qui évoluent dans la société » (Durand Folco 2019, 32).

Tableau 1. Typologie des innovations sociales par Vaillancourt et Laville

<i>Paramètres</i>	Les trois hypothèses		
	1. Néolibérale	2. Social-étatiste	3. Solidaire
<i>Diagnostic concernant la crise de l'État-providence</i>	La crise est grave. Il faut remettre en question l'idée de l'État redistributeur.	La crise n'est pas si grave que cela. Il faut augmenter les moyens du service public.	La crise est importante. Son dépassement passe par des transformations majeures et non par la défense du statu quo.
<i>Diagnostic concernant la crise de l'emploi et de la société salariale</i>	Avec la mondialisation de l'économie, il est normal qu'il y ait des gagnants et des perdants.	Cette crise peut être dépassée par une réforme de la fiscalité, une relance de la croissance et une augmentation des dépenses publiques.	Le retour de la croissance ne signifie pas croissance équivalente des emplois. Il faut de nouvelles mesures dont la réduction du temps de travail.
<i>Que faire ?</i>	Vive la privatisation ! Non à l'étatisation ! Tout au marché !	Vive l'étatisation ! Non à la privatisation ! Tout à l'État !	Pour un nouveau partage des responsabilités dans lequel l'État demeure un vecteur important et agit autrement avec la société civile.
<i>Pertinence d'un nouveau contrat social ?</i>	Oui, dans la direction du renforcement des règles du marché.	Non. L'ancien contrat social rafistolé est encore valable.	Oui, dans la direction du renforcement de la démocratie.
<i>Comment concevoir l'État de l'an 2000 ?</i>	L'État minimal.	L'État-providence.	L'État partenaire.
<i>Comment se représente-t-on l'économie sociale et/ou solidaire ?</i>	Une aubaine pour diminuer les coûts des services publics.	Une « arnaque » pour mettre l'État-providence aux enchères.	Des potentialités, en dépit des écueils, si certaines modalités de mise en œuvre sont aménagées.
<i>Comment est-ce qu'on entrevoit les rapports entre l'État et les associations ?</i>	Rapports de substitution. Les associations facilitent le désengagement de l'État et entrent en concurrence avec les entreprises privées.	Rapports tutélaires et de sous-traitance. Les associations sont confinées au rôle de suppléantes de l'État et des services publics.	Rapports de partenariat : les associations ont leur mot à dire sur l'établissement des règles du jeu les concernant.

Source : (Vaillancourt et Laville 1999, 131)

Cette dernière vision représente une simplification de la proposition de Fraser. En effet, le triptyque néopolanyien est plutôt composé de façon transversale par la société civile en action pour provoquer des effets sociaux divergents (marchandisation, protection, émancipation). Ce raccourcit obscure plus qu'il n'éclaircit si l'on souhaite guider l'action sociale et ses stratégies depuis une perspective « micro » prenant en compte la pluralité et la complexité des acteurs sociaux pertinents au développement d'une innovation sociale. À titre d'exemple, la suggestion qui y est faite d'approcher l'innovation sociale émancipatrice depuis les communs est intéressante, mais se réduit à présenter une finalité politique parmi d'autres comme l'essence du mouvement, ce qui néglige l'essence de la notion d'émancipation chez Fraser (2013) ainsi que les variantes d'émancipation individualiste et/ou marchandisante. C'est donc la complexité du modèle néopolanyien qui y est sacrifié. Il nous apparaît nécessaire de rompre avec les fondements théoriques du CRISES afin de relancer ce débat sur de nouvelles bases.

Ressources et hybridations

Sur ces bases, tournons-nous vers une question qui préoccupent les praticien-ne-s sur une base quotidienne : la viabilité de leurs organisations. Cette question nous amène maintenant à refonder la problématique de la pluralité des ressources disponibles au sein d'une « économie plurielle » (Laville 1994) depuis l'approche néopolanyienne. Une innovation sociale représente souvent, en fait, une nouvelle articulation dans la mobilisation des types de ressources à la disposition des organisations dans un contexte structurel particulier : certaines utilisent uniquement avec des ressources non monétaires tandis que d'autres doivent leur succès à une hybridation

des ressources marchandes, non marchandes et non monétaires.

En effet, au-delà du marché, une organisation portant une innovation sociale peut faire appel à des ressources non monétaires fondées sur la solidarité afin d'attirer des revenus et d'augmenter ses appuis : discours, identités, réseaux privilégiés, solidarités, idéologie, etc. Ces dernières sont ensuite mobilisables pour augmenter des revenus marchands (e.g. partenariats d'affaires privilégiés), non marchands (e.g. financements publics octroyés par patronage) et non monétaires (dons de particuliers en temps, infrastructures et engagements). Depuis les fondements néopolanyiens, les solidarités qui motivent ces transferts de ressources sont comprises depuis les trois grands mouvements du triptyque. Ces trois mouvements permettent de regrouper les organisations et les mouvements sociaux au sein de trois grandes familles qui s'opposent frontalement ou convergent dans certaines conjonctures.

Les dynamiques caractérisant les mouvements de marchandisation, de protection sociale et d'émancipation servent ainsi à contextualiser l'intérêt d'autres organisations à fournir des ressources sur la base d'une solidarité sociopolitique. Par exemple, si une innovation sociale cherche à mobiliser (ou à appuyer) une finalité sociopolitique supportant le mouvement de protection sociale, elle pourra solliciter des ressources dans la large coalition hétéroclite la composant dans un contexte donné. L'organisation peut ainsi miser sur les diverses ressources en s'identifiant et en faisant appel à des identités sociopolitiques en résistance au marché qui existent dans son contexte. Il en va de même pour une organisation s'inscrivant dans les grands mouvements d'émancipation ou de marchandisation.

En somme, les organisations génèrent des *hybridations* en mobilisant non seulement divers types de ressources—marchandes, non marchandes, et non monétaires—mais également en s’inscrivant simultanément dans les dynamiques de plusieurs grandes familles d’organisations associées aux trois grands mouvements néopolanyiens. Ces hybridations permettent toutefois d’être particulièrement adapté aux « potentialités » de leur contexte macrosocial. Mais ceci vient au prix de rendre le déploiement de leur effet social au niveau mésosocial paradoxal.

3.3. Le niveau mésosocial : les pratiques stratégiques et leurs paradoxes

Par la théorisation de l’articulation entre structures et organisations, cette section a pour objectif de formuler des concepts qui formalisent les pratiques des organisations d’innovation sociale visant la transformation structurelle intrasystémique et les transitions systémiques. D’une part, nous explorerons la complexité des stratégies des organisations en nous appuyant sur le concept de *paradoxe*. Ensuite, nous éclaircirons l’enjeu central du niveau mésosocial, c’est-à-dire la capacité des organisations porteuses d’innovations sociales à perturber les structures existantes. Cette disposition correspond au *pouvoir structurel* d’une organisation (i.e. ‘*agentivity*’ ou ‘agence’) et à sa capacité à en acquérir davantage (i.e. ‘*empowerment*’ ou ‘autonomisation’). C’est le cœur de l’ensemble des problématiques émergentes liées aux

pratiques stratégiques paradoxales des organisations.

Les paradoxes organisationnels de l’innovation sociale

Le lien entre grands mouvements polanyien et disponibilités des ressources étant maintenant éclairci au sein du niveau microsocial, nous pouvons nous tourner vers la conceptualisation d’une seconde préoccupation qui marque le quotidien de la plupart de ces praticiens·nes : naviguer les *paradoxes* organisationnels résultants d’une inscription *dans, contre, et au-delà* de diverses structures de pouvoir dont le marché (Lachapelle 2019; Dufort et Lachapelle, *working paper*). En effet, même si les organisations ont une affiliation primaire avec un seul de ces pôles du triptyque, la quotidienneté des praticien·ne·s signale que leurs pratiques s’inscrivent simultanément dans les enchevêtrements des mouvements de marchandisation, de protection sociale et d’émancipation tels qu’ils existent dans leurs contextes. Le processus de mobilisation de ressources par hybridation entraîne donc souvent des complications importantes pour les organisations. En effet, l’imbrication simultanée au sein de mouvements visant des effets sociaux souvent antagoniques entraîne des tensions au sein de l’organisation. En s’inscrivant et en supportant simultanément deux logiques incommensurables afin d’acquérir des ressources, l’effet social que produit l’organisation devient paradoxal. Pour les praticien·ne·s, cette réalité cause des casse-têtes éthiques, politiques et interpersonnels.⁷

⁷ Il n’y a pas que la littérature en innovation sociale qui peine à saisir les paradoxes de l’action sociale tel que vécue par ses praticien·ne·s. Elle marque également la littérature critique fondée sur diverses branches des théories pro-émancipation. Des penseur·e·s des mouvances marxistes, féministes ou anti-coloniales en viennent souvent à produire

des condamnations simplificatrices de certaines formes de protection sociale ou de marchandisation mobilisées stratégiquement par des organisations à visées émancipatrices mais navigant les paradoxes de pratiques stratégiques complexes.

Le triptyque néopolanyien met ainsi en lumière l'impact de l'enchevêtrement des structures de pouvoir sur le contexte microsocial d'une organisation. D'une part, cette théorisation du niveau microsocial accentue, d'une part, les principaux mouvements en présence et, d'autre part, la nature et l'origine des ressources rendues accessibles aux organisations sociales si elles décident de converger avec l'une ou l'autre de ces forces. Cette réalité donne aux pratiques stratégiques de l'organisation une nature paradoxale. D'autre part, cette théorisation du niveau microsocial ouvre un nouvel ensemble de problématiques de nature stratégique plus complexes que celles se limitant aux types de ressources au sein d'une économie plurielle et demeurant insensibles aux paradoxes de l'action sociale. La gestion quotidienne des choix stratégiques conjoncturels visant à maximiser l'effet social transcende donc évidemment les condamnations normatives de la désarticulation sociale, du patronage ou du conservatisme. En théorisant ces paradoxes sur des fondements néopolanyiens, notre approche permet de mieux appréhender comment la pratique stratégique au sein des conflits sociaux associés à la transformation sociale donne naissance à d'étranges coalitions hétéroclites.

Entre structures et organisations : le pouvoir structurel

Sur la base de la conceptualisation précédente de l'effet social, il est possible de théoriser le niveau mésosocial, ce sont les « chainons manquants » liant innovations sociales et transformations sociales. Ces chainons furent principalement pensés au CRISES en termes de divers acteurs qui déploient des tentatives de transformations sociales, principalement

les mouvements sociaux, des collectivités, l'État ou même des firmes et les médias. Plutôt que de nous concentrer sur des secteurs ou des finalités sociopolitiques, le concept d'effet social nous amène à considérer les différents moyens de mise à l'échelle vers la transformation sociale depuis la perspective de stratégies des organisations. Ainsi, il n'est pas implicite qu'un secteur ou une finalité correspond nécessairement à certains types d'effets sociaux. Ils sont tous conçus comme des instruments des stratégies pouvant soutenir et amplifier autant la marchandisation, la protection sociale ou l'émancipation.

Sur la définition de la stratégie, Lawrence Freedman (2013, xii) note :

« Le domaine de la stratégie est celui de la négociation et de la persuasion, ainsi que des menaces et de la pression, des effets psychologiques et physiques, des mots et des actes. C'est pourquoi la stratégie est l'art politique central. Il s'agit de tirer le meilleur parti d'une situation que ne le laisserait supposer le rapport de force initial. C'est l'art de créer du pouvoir. » Afin de développer, depuis cette définition, l'articulation au niveau mésosocial entre les structures de pouvoir et les pratiques des organisations, il est nécessaire de clarifier, d'une part, comment les ressources microsociales sont mobilisées afin de changer le « rapport de force » et, d'autre part, l'essence des stratégies capables de transformer ou de transcender les structures de pouvoir—c'est-à-dire, « l'art de créer du pouvoir ».

Dans un premier temps, les organisations en conflit mobilisent toutes les ressources à leur disposition afin de « tirer le meilleur parti d'une situation

que ne le laisserait supposer le rapport de force initial » (*Idem*). Ceci nous ramène à notre discussion sur les défis des praticien·ne·s pour acquérir des ressources au quotidien dans le but de transformer des structures dominantes, voire de les transcender. Nombreuses innovations sociales ayant mené à des effets sociaux à grande échelle résultent de pratiques d'hybridations. Pensons par exemple à la campagne publicitaire engagée de l'athlète Colin Kaepernick pour le compte de Nike qui aura surfé sur le mouvement de marchandisation de l'engagement social afin de diffuser un discours antiraciste. Ces hybridations, qui paraissent saugrenues du point de vue politique ou éthique, prennent leur cohérence dans le calcul stratégique visant à transformer le « rapport de force initial » dans un contexte où les structures enchevêtrées multiplient les ressources du système dominant et favorisent ainsi les organisations conservatrices y ayant des positions privilégiées.

Dans ce contexte, les hybridations sont les moyens du faible qui tente d'utiliser les ressources présentes qui proviennent majoritairement du grand mouvement dominant dans son contexte microsocial. Il s'agit le plus souvent de nos jours de la marchandisation. Les gains relatifs dans le rapport de force qui découle de s'inscrire dans la logique des structures dominantes ont toutefois un coût que nous avons déjà décrit : chacune des actions de l'organisation produit des effets sociaux paradoxaux. Ces acteurs deviennent ainsi eux même enchevêtrés dans diverses structures de pouvoir aux dynamiques incommensurables. Par exemple, le message proémancipation, porté par Colin Kaepernick, opère un changement d'échelle d'importance grâce à la campagne publicitaire de Nike. Ce faisant, il participe parallèlement à faire de l'engagement social une marchandise. C'est ainsi que les concepts

centraux au niveau microsocial—mobilisation de ressources par hybridation et gestion de paradoxes—nous permettent de poser les premiers jalons d'une théorisation du niveau méso-social.

Dans un second temps, il importe de conceptualiser l'essence même des diverses stratégies organisationnelles cherchant les transformations intrasystémiques et une transition systémique. Des organisations capables de transformer le niveau macrosocial doivent exceller dans « l'art de créer du pouvoir ». En d'autres mots, elles doivent déployer des stratégies au niveau méso-social qui lui permettent d'acquérir toujours plus de pouvoir structurel—c'est à dire un pouvoir qui permet de modeler les enchevêtrements structureaux. Par ce processus d'*empowerment*, ces organisations passent ainsi d'objets des structures à agents de leur transformation.

Ce sont les travaux de Strange (1994, 1996, 1998)—associés au courant hétérodoxe de l'économie politique internationale—qui auront lancé le concept de pouvoir structurel. Selon Strange, l'utilisation d'un pouvoir structurel peut être intentionnelle ou non et ne relève pas nécessairement de stratégies sciemment définies. Le concept de pouvoir structurel ne prévoit pas une hiérarchie préétablie entre les organisations, qui serait basée sur leurs moyens et capacités respectifs, mais observe plutôt l'expression de relations de pouvoir multiples et changeantes entre eux. Le pouvoir structurel renvoie donc « non seulement à la capacité des acteurs de façonner les structures, mais également, selon un double mouvement, au potentiel offert aux acteurs par les structures pour qu'ils participent à leur tour à la transformation de ces mêmes structures, selon une dynamique

évolutive » (Campbell et Dufort 2016, 486).

Strange incite également à concevoir les structures de pouvoir de façon large. Elles orientent et conditionnent les relations entre les organisations, influençant la nature de l'espace de conflits entre eux, les résultats des conflits, et le pouvoir des organisations de mettre de l'avant des transformations sociales. Selon cette perspective, la capacité de façonner les structures dépend en grande partie de la capacité de promouvoir des « valeurs prioritaires » dans ces structures qui peuvent être, par exemple, prospérité et richesse, justice et équité, sécurité, ordre et stabilité, liberté et autonomie de décision, etc. (Chavagneux 1998, 58). Ainsi, les valeurs privilégiées par ceux qui détiennent du pouvoir contribueraient de facto à favoriser certaines positions ou certains intérêts plus que d'autres. La hiérarchisation de valeurs potentiellement antagoniques témoignerait à cet effet d'un équilibre atteint dans les conflits à l'œuvre dans un contexte.

Les praticiens-nes de la transformation sociale témoignent des incessants compromis et tensions qu'entraînent leurs stratégies pour être en mesure de changer le monde. En effet, comme les stratégies des plus faibles se fondent souvent sur l'hybridation des ressources et se traduisent par des effets sociaux paradoxaux, « l'art de créer du pouvoir [structurel] » causent bien des maux de tête aux gestionnaires de ces organisations. La prochaine section vise justement à y mettre un peu d'ordre en développant une typologie des innovations sociales par le biais des diverses déclinaisons des pratiques stratégiques et de leurs effets sociaux paradoxaux ou non. Ceci sans aucune prétention d'apporter un manuel pour développer des stratégies gagnantes.

« Les praticiens-nes de la transformation sociale témoignent des incessants compromis et tensions qu'entraînent leurs stratégies pour être en mesure de changer le monde. »

4. Typologie des effets sociaux

Cette section vise à systématiser les enchevêtrements possibles du triptyque néopolanyien afin d'exposer les différentes pratiques stratégiques en fonction de leurs effets sociaux. Centrer notre typologie des innovations sociales sur cette base permet de décentrer les problématiques des différentes finalités sociopolitiques afin de se concentrer sur les rouages des transformations sociales et des transitions systémiques (Moore *et al.*, 2015). Ces « rouages » sont en fait les types de pratiques stratégiques permettant aux organisations d'acquérir du pouvoir structurel par les processus d'hybridation et en considérant les effets sociaux paradoxaux qui en découlent. Cette approche pragmatique considère donc les innovations sociales en fonction de leurs stratégies pour changer le monde plutôt que sur des fondements sectoriels, politiques, normatifs, éthiques ou utopiques.

4.1. Opérationnaliser l'innovation sociale émancipatrice

Les pratiques stratégiques paradoxales employées par les organisations ou des mouvements sociaux peuvent donc être

arrangées au sein d'une typologie selon son effet social ainsi que de la nature des paradoxes qui les auront façonnés (voir le *Tableau 2*).

Notons au passage que cette perspective n'est pas incompatible avec les typologies antérieures, dont celle de Vaillancourt et Laville. En effet, si une innovation sociale a pour effet social primordial de participer à l'expansion et l'approfondissement du capitalisme (marchandisation), elle tombe au sein de la catégorie libérale. Si elle a l'effet social primordial inverse (protection sociale), elle tombe au sein de la catégorie sociale étatiste. Si, toutefois, elle contrecarre l'expansion et l'approfondissement de systèmes de pouvoir tels que le racisme, le colonialisme, le patriarcat, il s'agit du type solidaire. L'effet social primordial d'une organisation en détermine le type, mais la notion de paradoxe passant par un effet social secondaire permet d'en dépasser la nature réductionniste.

À ce titre, revenons un instant au type *solidaire* chez Vaillancourt et Laville. Il y représente un premier regard non théorisé d'une innovation sociale émancipatrice. Ils y perçoivent les « potentialités » en termes de démocratisation, d'*empowerment*, de décentralisation, de justice. En repensant cette problématique depuis l'idée d'effet social émancipateur, il est possible d'en distinguer cinq types de pratiques stratégiques produisant un effet social d'émancipation depuis le *Tableau 2*. Le procédé peut sembler redondant, mais il permet néanmoins de saisir des distinctions pertinentes.

Le premier type d'effet social émancipateur découle d'une pratique stratégique articulée uniquement au pôle d'émancipation tel que théorisé par

Fraser. Des intellectuelles critiquant les structures oppressives dans leurs salles de cours en seraient un exemple. Les pratiques stratégiques façonnées sur cette base auraient, évidemment, un effet social de type un « émancipateur ».

Le second type découle d'un processus d'hybridation entre un effet primordial d'émancipation et un effet social secondaire de protection sociale. Des organisations visant primordialement à soutenir le pôle de l'émancipation peuvent ainsi converger avec les finalités associées à la protection sociale en embrassant les solidarités nécessaires à la construction et à la protection de collectivités non oppressives—par exemple, lorsque la finalité sociopolitique est la construction de *communs* (Dardot et Laval 2015) où le collectif travaille quotidiennement à construire des relations sociales non oppressives au *sein, contre* et *au-delà* des limites des structures de pouvoir oppressives. Les pratiques stratégiques façonnées sur ces bases auraient un effet social paradoxal de type « émancipateur solidaire ».

Le troisième type découle d'un processus d'hybridation entre un effet primordial d'émancipation et un effet secondaire de marchandisation. Ici, l'organisation visant primordialement l'émancipation peut notamment opter pour des pratiques stratégiques qui l'entraînent à instrumentaliser les forces du marché par la vente de divers produits afin d'obtenir des ressources marchandes facilitant leurs mobilisations. Les pratiques stratégiques façonnées sur ces bases auraient un effet social paradoxal de type « émancipation marchandisante ».

Tableau 2 : Typologie des effets sociaux

Effet social primordial / Effet social secondaire	Effet social primordial soutenant le mouvement de marchandisation	Effet social primordial soutenant le mouvement de protection sociale	Effet social primordial soutenant un mouvement d'émancipation
Effet social secondaire soutenant le mouvement de marchandisation	Effet social non paradoxal de marchandisation (e.g. Institut économique de Montréal)	Effet social paradoxal d'émancipation libérale (e.g. Inclusion des femmes au marché du travail)	Effet social paradoxal d'émancipation marchandisant (e.g. Coopératives de femmes marginalisées)
Effet social secondaire soutenant le mouvement de protection sociale	Effet social paradoxal de protection du marché (e.g. Micro-crédit)	Effet social non paradoxal de protection (e.g. Communautés Amish)	Effet social paradoxal d'émancipation solidaire (e.g. Bâtiment 7)
Effet social secondaire soutenant un mouvement d'émancipation	Effet social paradoxal d'émancipation libérale (e.g. Marketing ciblant l'affirmation de la différence)	Effet social paradoxal de collectivisation émancipatrice (e.g. les Zones à défendre (ZAD) en France)	Effet social non paradoxal de d'émancipation (e.g. Antifa)

Le quatrième type découle d'un processus d'hybridation entre un effet primordial de marchandisation et un effet secondaire d'émancipation. Ici, l'organisation visant primordialement l'émancipation peut notamment opter pour des pratiques stratégiques qu'entraînent les forces marchandisantes à instrumentaliser les discours d'émancipation—par exemple, en ciblant des sous-groupes par des produits désignés pour permettre l'affirmation de différences liées à la classe, la race, le genre ou la sexualité. Les pratiques stratégiques façonnées sur ces bases auraient un effet social paradoxal de type « d'émancipation libérale ».

Le cinquième type découle d'un processus d'hybridation entre un effet primordial de protection sociale et un effet secondaire d'émancipation. Ici, l'organisation visant primordialement la protection sociale peut opter pour des pratiques stratégiques qui mobilisent des théories radicales ou des discours idéalistes afin que leur communauté bénéficie de la solidarité d'activistes pro-émancipation. Par exemple, des paysans souhaitant résister à un projet d'une entreprise bouleversant les conditions de leur mode de vie traditionnel peuvent cadrer leur discours en ligne avec une lutte altermondialiste. Les pratiques stratégiques façonnées sur ces bases auraient un effet social paradoxal de type « collectivisation émancipatrice ».

Le développement de ces distinctions entre différents types d'effets sociaux et des pratiques stratégiques qui les créent permet de mettre en lumière l'enchevêtrement complexe des structures de pouvoir dans lesquelles les organisations inscrivent leurs pratiques. Nous espérons que cette typologie permettra aux praticiens·nes de l'innovation sociale de mettre un peu d'ordre dans les paradoxes de la gestion des organisations portant des innovations sociales émancipatrices.

Nous nous sommes limités ici à distinguer les différentes pratiques stratégiques émancipatrices en fonction du type de leurs effets sociaux comme il s'agit de notre propos principal. Il serait toutefois possible d'étayer les effets sociaux paradoxaux découlant d'une articulation primordiale avec les deux autres pôles.

Nous espérons ainsi que ces distinctions stimuleront de nouvelles problématiques quant au potentiel de chacun de ces types à jouer des rôles synergiques dans les processus de transition systémiques.

Notons à cet effet qu'il est aussi possible de mieux comprendre les *dérives stratégiques* des organisations. Nous pouvons parler d'une dérive stratégique lorsqu'une organisation s'engage dans des dynamiques propres à un effet social secondaire afin d'obtenir des ressources mais que, progressivement, cet effet social secondaire devient dans les faits l'effet social primordial de l'organisation.

Les dérives représentent un risque constant dans le domaine de l'innovation sociale. Prenons un exemple plus concret; une organisation issue d'une innovation sociale émancipatrice canalisant des ressources marchandes vers des fins de luttes à la discrimination de genre peut devenir victime de son succès commercial et, pour diverses dynamiques internes, en venir à prioriser la finalité marchande.

Par ailleurs, cette même organisation, si elle avait fait le choix de s'appuyer sur des formes de solidarité préexistantes, telles que le nationalisme, peut éventuellement développer des pratiques oppressives si des clivages identitaires protectionnistes en viennent à poser certaines femmes immigrantes comme une menace à la cohésion sociale locale. Ces deux exemples ne sont que deux possibilités de processus de dérive (d'aucuns y préféreront le terme

cooptation) qu'un choix stratégique initial peut amener dans le temps. C'est là une autre façon par laquelle des fondements théoriques néopolanyiens permettent d'opérationnaliser des concepts traduisant des réalités complexes dont les praticiens sont tacitement très familiers.

Notons également que d'enchevêtrer paradoxalement des pôles du triptyque néopolanyien—souvent déployés en de simples oppositions dichotomiques—permet de faire apparaître, d'une part, le *type d'effet social* de « *protection du marché* » propre à la mise en place et à la protection de l'arrangement institutionnel permettant une transition systémique vers le capitalisme et le fonctionnement du marché (Fraser et Jaeggi 2018, 66, 69, 109). Ceci permet, d'autre part, de tracer le *type d'effet social* « *instituant* » soutenant la dynamique systémique autodéstabilisante du capitalisme en constituant des identités et des mouvements sociaux qui s'y opposent en conséquence des contradictions internes au système (*Idem* 59).⁸ Bien que tous les types d'effets sociaux et de pratiques stratégiques associées ont le potentiel d'impulser des transitions systémiques, ces deux derniers éléments annoncent déjà le potentiel de penser les liens complexes entre effets sociaux

paradoxaux, pratiques stratégiques et transition systémique. En nous concentrant sur l'effet social d'émancipation, nous nous y attarderons en prochaine section depuis les diverses trajectoires de changement d'échelle au sein desquelles les innovations sociales et les pratiques stratégiques émancipatrices s'inscrivent.

4.2. Trajectoires de changement d'échelle des innovations sociales émancipatrices

L'opérationnalisation de l'innovation sociale émancipatrice nous fournit les concepts nécessaires afin de combler la lacune principale de l'approche du CRISES : théoriser l'articulation entre les innovations sociales émancipatrices et la transition systémique. Comme nous l'avons discuté ci-haut, cette conceptualisation des innovations sociales émancipatrices depuis leurs effets sociaux permet de dégager une partie de solution à cette lacune—i.e. comprendre comment la recherche de gains de pouvoir structurel au niveau mesosocial enchevêtre les organisations *au sein, contre et au-delà* des systèmes dominants.

⁸ Il est d'abord nécessaire de revenir aux conditions de possibilité de l'ordre social institué dominant. Pour Fraser, suivant Polanyi, le capitalisme repose sur trois conditions de possibilité—éléments fondamentaux que le capitalisme n'est pas en mesure de produire *par lui-même* et duquel il dépend—avec lesquels se noue une relation de marchandisation : la nature, la reproduction sociale (famille, travail de soin, vie humaine) et l'existence d'institutions politiques. Le triple mouvement se décrit selon Fraser comme un « conflit de frontières » (Fraser et Jaeggi 2018, 54), où des forces sociales s'affrontent dans l'approfondissement, la limitation ou l'émancipation de la frontière marchande de chacune des conditions naturelle, sociale et politique du capitalisme. Le tableau en neuf types d'actions de la section précédente traduit les effets sociaux

parfois paradoxaux dont sont objet la nature, le social et le politique. L'originalité du propos de Fraser est de démontrer la relation pathologique qu'entretient la dynamique d'accumulation capitaliste avec ses trois conditions de possibilité, de sorte que le capitalisme laissé à lui-même sans aucune opposition de type protection ou émancipation en vient à détruire ses propres fondements—crise écologique, crise de reproduction sociale et crise économique-politique en témoignent. Fraser image le tout avec la métaphore du chien qui mange sa propre queue (2016, 103). Si certaines combinaisons de stratégies d'émancipation et de protection préservent le capitalisme de sa propre irrationalité et participent bien malgré eux à sa viabilité, d'autres cherchent à le dépasser.

Tableau 2. Stratégies de changement d'échelle

Stratégies de changement d'échelle	Tradition politique associée	Organisations collectives mobilisées pour ces transformations	Dynamique stratégique par rapport à l'État	Dynamique stratégique face aux organisations dominantes
Rupture	Socialisme révolutionnaire	Identités sociales (économique, genre, minorités ethniques etc.)	Renverser l'État	Affrontement
Symbiose / réforme	Social-démocratie	Coalitions de groupes sociaux (syndicats, milieu communautaire, partis politiques, etc.)	Utiliser l'État comme levier de transformation	Collaboration et compromis sociaux
Interstice	Anarchisme	Mouvements sociaux	Construire des alternatives en dehors de l'État	Se libérer par la création d'espaces d'autonomie
Résistance / érosion	Diversité de traditions	Alliance circonstancielle d'acteurs (e.g. partis politiques, mouvements sociaux, syndicats, etc.)	S'opposer à l'État selon une diversité de tactiques parfois non-consensuelle	Affrontement et création d'espaces d'autonomie

Source : Wright 2016, 379; modifications Simon Tremblay-Pepin et de l'auteur.

Nous nous pencherons ici sur le deuxième aspect de cette lacune—i.e. comprendre les trajectoires de changement d'échelle des pratiques stratégiques émancipatrices visant la transition systémique. Pour réfléchir à ces trajectoires, la pensée du sociologue Erik Olin Wright peut être articulée à celle Fraser afin de dresser un portrait des quatre grandes traditions de changement d'échelle associées à la transition systémique. Le déploiement dans le temps des pratiques stratégiques associées aux cinq types d'effets sociaux émancipateurs (et leurs combinaisons) pourra ainsi être pensé en lien avec quatre modalités de transition systémique émancipatrice.

Nous proposons ici une typologie de trajectoires de changement d'échelle ayant pour principal objet les transitions systémiques inspirées de Wright (2016) telle que reformulé par le professeur Simon Tremblay-Pepin (2019) puis développé ici depuis des fondements néopolanyiens. Cette typologie classe le pouvoir d'agir social selon la stratégie de transformation sociale portée. La grille d'agir tient en quatre catégories—rupture, symbiose/réforme, interstice et résistance/érosion—présentées dans le Tableau 3 et discutées par après.

Transition par rupture

La *trajectoire de changement d'échelle par rupture* porte en elle la finalité d'un bouleversement radical des rapports de pouvoir—capitalistes, patriarcaux, coloniaux, racistes—à la faveur d'organisations instigatrices opprimées au sein d'un système de pouvoir. La mise en échelle s'y fait par des gains de pouvoir structurel découlant de pratiques d'affrontement directes et à grande échelle contre les organisations dominantes. Pour Wright, la rupture

surgit moins des suites d'une décision préalable que par un ensemble de conditions matérielles générant un mouvement de rupture totale ou partielle. La rupture se comprend ici comme un rapport de co-constitution entre les conditions objectives d'existence et l'intérêt matériel des groupes sociaux alors convaincus d'un meilleur sort au sortir de la rupture, malgré les sacrifices requis au moment des affrontements et durant la période instable de transition qui s'en suit. À cet égard, la plausibilité qu'un mouvement de rupture s'appréhende, selon Wright, à partir d'une projection comparative des trajectoires des conditions matérielles au sein du statu quo; celles attendues suite à la rupture et celles en vigueur lors de la période transitionnelle de lutte. Voici un schéma qui illustre ce rapport de codétermination.

Ce schéma explique selon Wright pourquoi aucune rupture à grande échelle n'est survenue jusqu'à présent au sein de sociétés capitalistes avancées et amène cet auteur à mettre en évidence la faiblesse de cette approche dans ces contextes. Et ce, notamment en raison de la mutation du prolétariat du XIXe siècle en un « consommariat » (Vioulac 2013, 450) par la diffusion inégale, mais massive de moyens de consommation à partir de l'après-guerre. Ce constat exige de réfléchir à des trajectoires transitionnelles alternatives, tel que celui de l'interstice, qui peut intervenir à titre de *praxis* préalable et préparatoire à l'avènement de conditions objectives pouvant entraîner une rupture.

« La trajectoire de changement d'échelle par rupture porte en elle la finalité d'un bouleversement radical des rapports de pouvoir. »

Figure 1. Rupture systémique et conditions matérielles

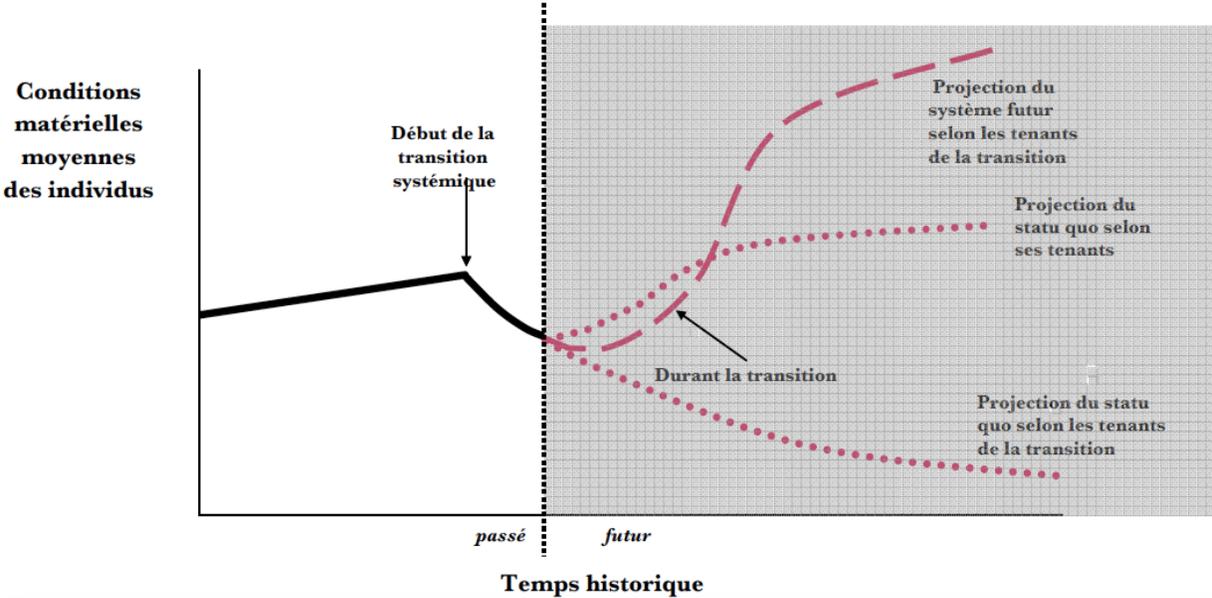
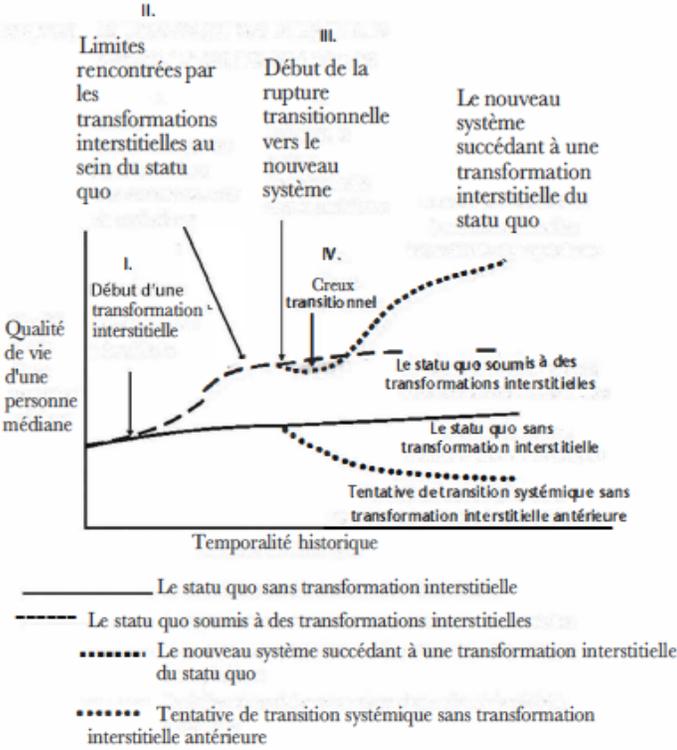


Figure 2 : Transformations interstitielles et rupture systémique



Source : Wright 2016, 316-331; traduction et modifications de l'auteur

Transition interstitielle

Le gain de pouvoir structurel par interstice s'opère depuis un processus incrémentiel d'innovations, au départ contenues dans des espaces de pratiques circonscrits. Un espace interstitiel n'a pas nécessairement pour visée une transformation qualitative du système duquel il se distingue (e.g. les communautés Amish). Toutefois, la *trajectoire de changement d'échelle interstitielle* aura pour sa part un constant souci de porter à une échelle, géographique, institutionnelle et culturelle élargie (*scaling out, up & deep*) les innovations pratiquées (Moore *et al.* 2015). Tout comme la rupture, la stratégie par l'interstice se placera ainsi—à différents degrés—*contre et au-delà* des systèmes de domination existants. Ceux-ci étant défiés par la préfiguration et la diffusion de dynamiques égalitaires et démocratiques au sein des interstices créés : espaces non mixtes, coopératives de consommateurs et de travailleurs, communautés intentionnelles, etc. (Wright 2016, 321). Une stratégie interstitielle constitue donc une rupture partielle par « métamorphose » *au sein, contre et au-delà* des systèmes de pouvoir. Son effectivité est limitée, par le fait même, par diverses formes de reconduction paradoxales des systèmes de pouvoir combattu—capitaliste, colonial, patriarcal—faute d'un rapport de force suffisant.

Dans le schéma suivant tiré de Wright (figure 2)⁹, nous observons que l'interstice est présenté au sein d'une chronologie transitionnelle où se superpose ultérieurement le schéma de la *rupture* présentée plus haut. Pour Wright, l'interstice seul offre des gains et peut infléchir une transformation

profonde des institutions politiques et des rapports sociaux en général (voir phase I et II du schéma) en plus de participer à l'amoindrissement du choc occasionné par le démarrage de la transition systémique de type rupture (voir phase III et IV).

Érosion/résistance

La *trajectoire de changement d'échelle d'érosion*, aussi appelée « résistance », décrit moins une trajectoire de changement d'échelle à part entière qu'une variante de la tradition interstitielle. Elle bifurque de cette dernière par une posture politique quant à la portée possible de l'approche interstitielle : cette dernière étant perçue comme un cul-de-sac dû au fait qu'elle dépend d'une rupture improbable pour surmonter les limites d'un système de pouvoir. Wright réfère à cette dernière approche depuis l'opposition de deux traditions anarchistes distinctes : *l'anarchisme révolutionnaire* et *l'anarchisme évolutif*. Selon la première, qui aura inspiré l'approche interstitielle, tout changement d'échelle plafonnera avant une transition systémique sans stratégie de rupture et d'affrontement des organisations qui posent des limites à la transformation sociale. Selon la seconde, les appropriations incrémentielles d'espaces peuvent culminer sur le long court en une érosion entière des bases institutionnelles et idéologiques sur lequel repose le système de pouvoir. Le schéma ici-bas présente cette posture évolutive de changement d'échelle découlant de la tradition de l'anarchisme évolutif à travers des étapes répétées d'érosion/résistance jusqu'à l'atteinte d'un point de transition.

⁹ Le schéma de Wright réfère au capitalisme comme seul ordre de domination. Nous reproduisons son schéma modifié (usage du terme générique « statu quo » plutôt que « capitalisme ») de manière à

mettre de l'avant une approche plurisystémique, telle que théorisée par la notion d'ordre social institué chez Jaeggi et Fraser (2018).

Figure 2. Transformations interstitielles et transition systémique évolutive

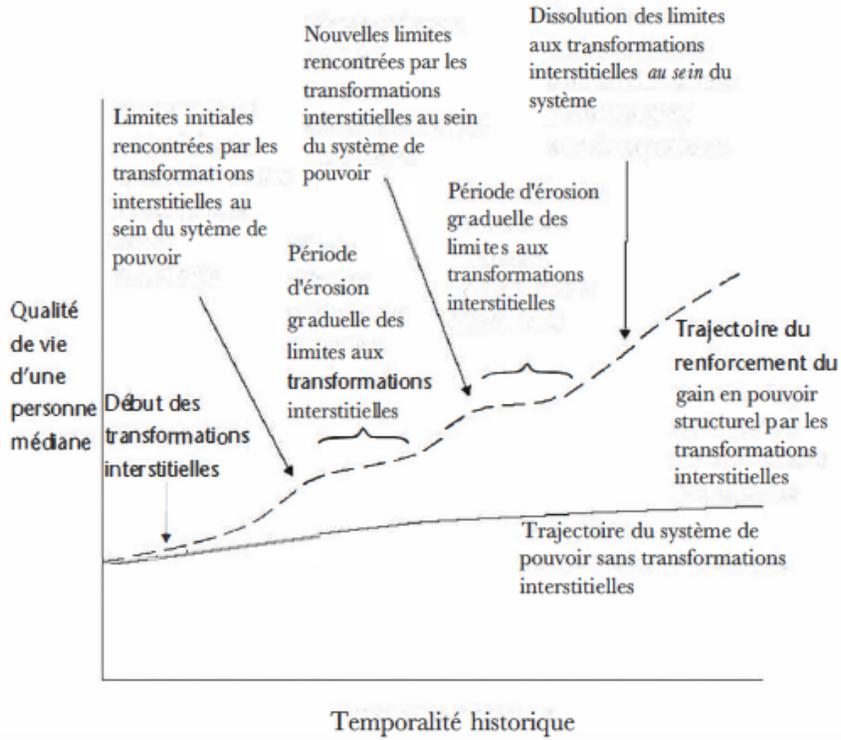
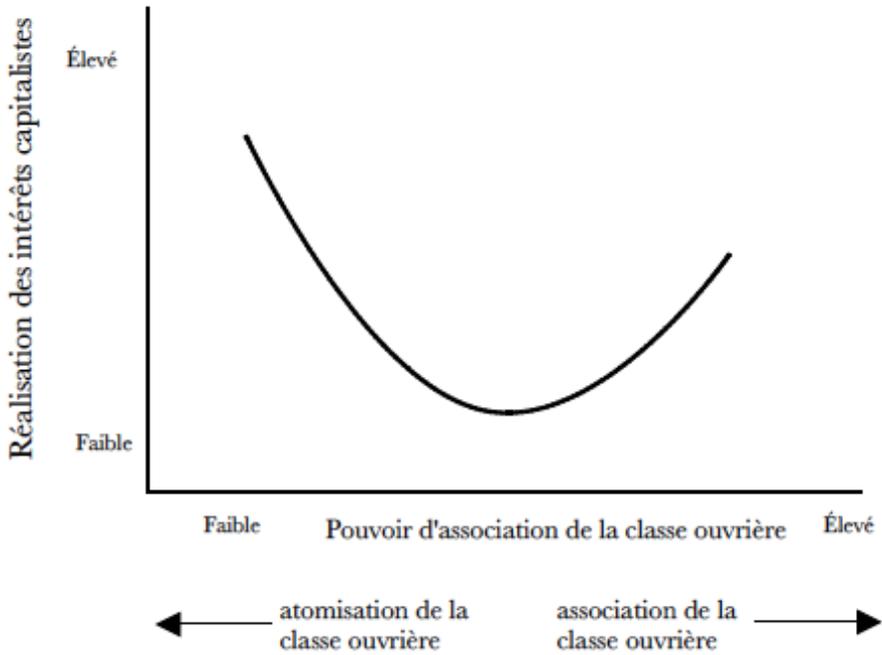


Figure 4 : Transformations symbiotique du système de domination capitaliste



Source : Wright 2016, 333-341; traduction et modifications de l'auteur

Cette approche évolutive repose sur le gain progressif de pouvoir structurel, constitué de chacun des dépassements cumulatifs des limites posées par le système de pouvoir. En ce sens, les limites sont conçues comme des arrangements institutionnels historiques qui peuvent, de ce fait, être affaiblis par la création de nouveaux arrangements concurrents et alternatifs. Wright précise que cette possibilité d'érosion des bases institutionnelles du système de pouvoir peut être impraticable dans un contexte d'autoritarisme politique aigu et les forces de répression qui l'accompagne (Wright 2016, 332-335). En somme, cette approche invite à identifier les fondements institutionnels du pouvoir pour réfléchir à des stratégies pouvant s'en émanciper progressivement. Pour Wright, les deux approches interstitielles (révolutionnaire et évolutive) demeurent toutefois limitées par une conception monolithique de l'État, réduit à un appareil soumis aux pouvoirs de domination. Toutes deux visent à se séparer de l'État pour mieux le renverser. L'intégration stratégique à une trajectoire de changement d'échelle d'actions symbiotiques/réformatrices mobilisant l'État apparaît à Wright comme ou voie porteuse aux processus de transition systémique au sein de pays capitalistes avancés.

Transformation symbiotique/réforme

La *trajectoire de changement d'échelle symbiotique*, aussi appelée « réforme », est cousine des approches interstitielles, car toutes deux opèrent au sein du système de domination décrié. La principale différence se trouve en ce qui concerne leur rapport respectif à l'État, la stratégie interstitielle s'en

autonomisant le plus possible, tandis que l'approche symbiotique l'investit comme levier de transformation sociale. Historiquement, la forme classique de ce rapport tantôt conflictuel, tantôt complémentaire, entre ces deux stratégies constitue la relation entre un parti politique progressiste et des organisations sociales adoptant des pratiques stratégiques d'émancipation (Wright 2016, 322).

La stratégie symbiotique/réformatrice avance l'importance de stabiliser sur un mode institutionnel les compromis obtenus. L'amélioration concrète des conditions matérielles des personnes exploitées, colonisées, racisées et/ou discriminées se trouve fixée politiquement et protège de l'éventualité d'un ressac cherchant à remettre en question les gains obtenus (Wright 2016, 337).

Paradoxalement, les gains peuvent également servir les intérêts des groupes dominants en protégeant celles-ci des propres turpitudes du système de pouvoir—ceci écho à la pensée de Fraser à ce sujet. À titre d'exemple, Wright cite le compromis de classe fordiste de l'après-guerre, où la hausse des salaires acquise suite aux mouvements syndicaux a répondu par le fait même à une importante contradiction du régime d'accumulation capitaliste : la surproduction chronique. S'en est suivi une stabilisation de la production-consommation et de ce fait, des conditions d'accumulation de profit pour la classe capitaliste, malgré que les hausses salariales leur eussent apparu comme défavorables¹⁰.

Voici à cet égard un schéma en « J inversé » qui illustre cette relation symbiotique où des intérêts

¹⁰ Cette dynamique historique est abordée dans l'article de Wright 2000, 969-976.

contradictoires obtiennent une forme de réconciliation/stabilisation via la mitigation du pouvoir d'un groupe sur un autre.

Pour Wright, ces conflits et compromis de classe définissant la trajectoire de la courbe en J se déroulent au sein de trois sphères principales : (1) la sphère de l'échange—fixation des prix des marchandises, incluant le prix/salaire de la force de travail—(2) la sphère de la production—mode d'organisation de la prestation de travail—(3) la sphère politique—politiques légales règlementant l'échange et la production. Chacune de ces sphères est composée d'organisations au sein desquelles le gain en pouvoir structurel est visé par l'association de la classe ouvrière dans le syndicat pour la sphère de l'échange; le conseil d'entreprise pour la production et le parti politique progressiste pour la sphère politique. L'obtention de pouvoir structurel par la classe ouvrière diminue la capacité de la classe capitaliste réunie dans ses propres organisations—conseil du patronat (échange); conseil d'administration (production); parti politique libéral (politique)—de décider unilatéralement des termes de l'échange, de la production et de leur médiatisation par le politique.

Le paradoxe de la courbe en J se révèle dans chacune des limitations de pouvoir de marchandisation unilatérale en faveur des capitalistes : la hausse salariale gonfle la demande et stabilise le marché; la coopération et l'implication décisionnelle des ouvriers dans l'entreprise suscitent la participation et l'innovation en plus de prévenir la défection ouvrière; la redistribution sociale-démocrate stabilise la société et offre un terreau à la croissance

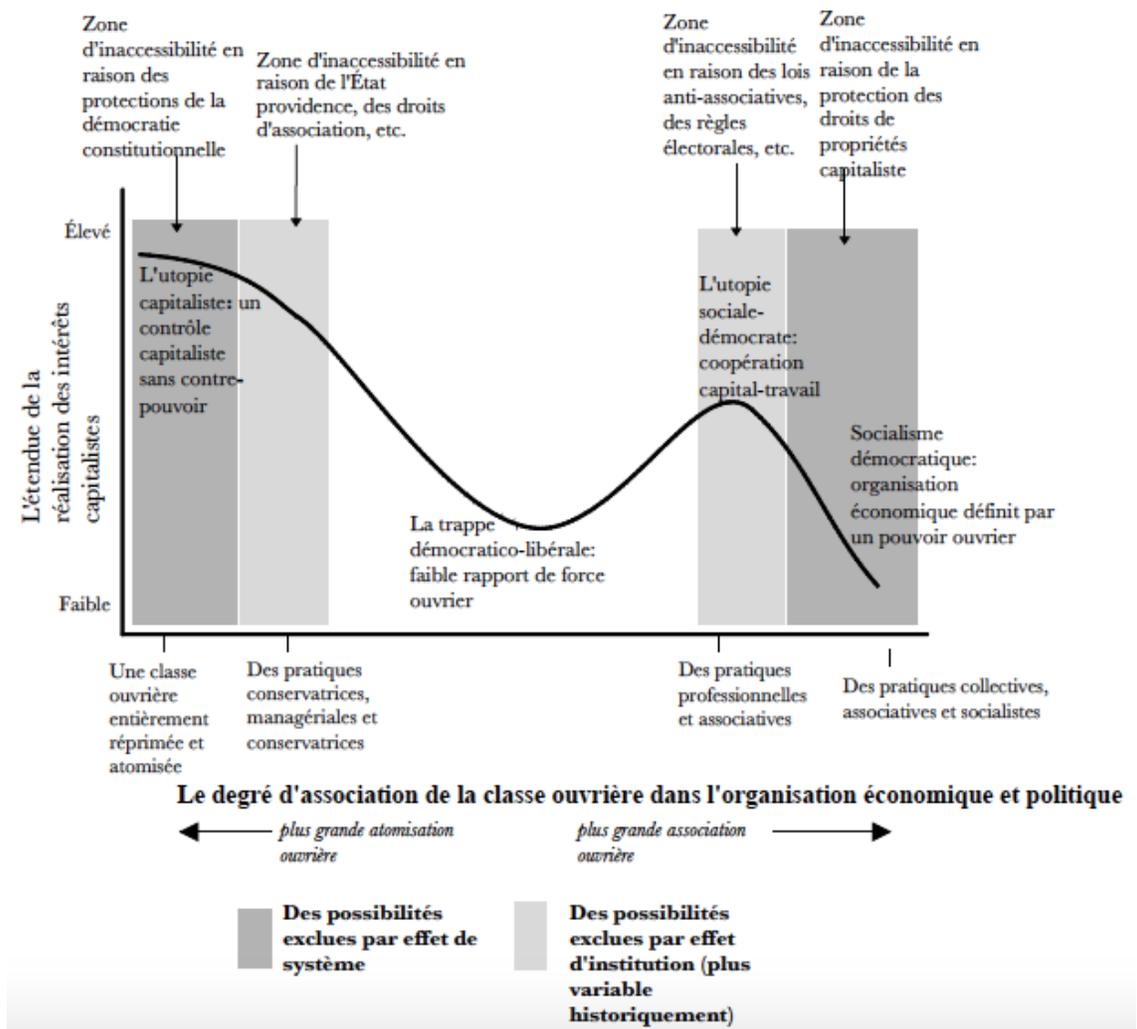
économique. Wright citant ici l'exemple de la Suède (2016, 355).

À terme, le pouvoir structurel déployé par la classe ouvrière permet un contrôle plus grand des pratiques du capital, qui dans un système capitaliste, constitue un pouvoir déterminant sur le réel—l'échange, la production et le politique. Or, tant que le capital constitue avant tout un *rapport social* et non pas une simple masse de richesse accumulée, la reconduction symbiotique des catégories de classes se déroule dans un « ordre social institué » (Fraser et Jaeggi 2018) qui est traversé par des limites « systémiques » et « institutionnelles » (Wright 2016, 354) excluant la possibilité tant d'une radicalisation capitaliste que de l'effectuation de l'utopie socialiste. Ce schéma présente ces « zones inatteignables » aux intérêts de classes contenus au sein de limites institutionnelles et systémiques. Ces espaces de délibération et de lutte aux frontières délimitées se traduisent par des arrangements économique-politiques qui sont cités le long de la courbe du schéma.

Ce schéma illustre à la fois la distinction et la complémentarité des approches symbiotiques/réformatrices et celles de type rupture/interstice : la première déploiera son espace de lutte en surmontant les limites *institutionnelles* par la création de nouveaux arrangements en investissant l'État comme espace de négociations et de compromis sociaux¹¹; la seconde vise plutôt à s'affranchir des limites *systémiques* et pourra bénéficier des gains en pouvoir structurel hérités des luttes réformatrices.

¹¹ Voir définition de Wright au glossaire.

Figure 3. Les limites institutionnelles et systémiques



Source : Wright 2016, 354-357; traduction et modifications de l'auteur.

Bien que les approches réformatrices puissent être interprétées comme pavant la voie à une rupture, on observe historiquement que la délibération intrasystémique qui débouche en des gains réels en pouvoir structurel des groupes et organisations dominés participent paradoxalement au renforcement de la pérennité des contradictions de classes instituées : la régulation institutionnelle des contradictions est partie intégrante de leur reconduction, le compromis fordiste des années d'après-guerre étant l'exemple type de ce paradoxe. En matière de limites, rappelons que les stratégies interstitielles ne sont pas en reste, étant constamment aux prises avec le problème d'élever à une échelle géographique, culturelle et politique élargie les espaces démocratiques et égalitaires créés (Wright 2016, 361-4).

Cette conceptualisation des différentes trajectoires de changement d'échelle met en lumière la complexité du déploiement du pouvoir structurel dans le temps. D'une part, ces trajectoires soulignent que l'acquisition de pouvoir structurel au sein d'un système dominé par des organisations antagonistes implique souvent d'utiliser des stratégies paradoxales. Les organisations se trouvent ainsi enchevêtrées dans plusieurs rapports de pouvoir et doivent planifier leur trajectoire de changement d'échelle au sein, contre et au-delà des systèmes dominants.

Tel qu'il le souligne, le rapport de force initial (i.e. désavantageux) auquel se confrontent les praticiens·nes pose des *zones inatteignables* au sein des trajectoires symbiotiques et celles se situant dans le spectre interstitiel. Plusieurs problématiques émergent du croisement des fondations néo-polanyiennes et des propositions de Wright. Par exemple, chacune de ces trajectoires est sujette à de possibles *dérives stratégiques* découlant de leurs pratiques stratégiques, qu'elles soient

paradoxaux ou non. L'approche symbiotique, sans perspective de rupture, en vient-elle nécessairement à consolider le mouvement de la marchandisation? Les trajectoires d'interstice sont-elles condamnées à se déployer à une échelle marginale en l'absence de pratiques stratégiques paradoxales?

Fraser apporte déjà des réponses à ces questions depuis une analyse macrosocial. Nous préférons plutôt utiliser ces exemples de problématiques pour inviter aux diverses problématiques émergentes depuis une approche conjoncturelle et située tout en s'appuyer sur les outils théoriques développés au cours de cette note. Qu'en est-il de votre organisation, de ses ressources et de ses stratégies pour avoir davantage d'effets sociaux? Avez-vous problématisé votre approche pour réussir une trajectoire de changement d'échelle et, ultimement, contribuer à une possible transition systémique?

« ces trajectoires soulignent que l'acquisition de pouvoir structurel au sein d'un système dominé par des organisations antagonistes implique souvent d'utiliser des stratégies paradoxales »

5. Limites du modèle théorique proposé et conclusion

La pensée de Fraser quant au contexte structurel de l'action sociale est fortement influencée d'une approche intersectionnelle bien que demeurant primordialement marxiste. Nous adoptons ici ses propositions pour leur valeur heuristique particulière face aux défis des praticiens·nes de l'innovation sociale au sein de sociétés où le capitalisme est dans une phase avancée.

Toutefois, il est nécessaire d'en souligner certaines limites au niveau de ses prétentions à constituer une théorie unifiée du capitalisme. Ainsi, la théorie unifiée du capitalisme de Fraser (2018) comme un « ordre social institué » demeure potentiellement problématique à un égard bien précis. Son projet est d'ancrer les systèmes d'oppression (genre, race, classe) au sein et autour de la forme sociale instituée du capitalisme compris largement, afin d'exposer les « mécanismes institutionnels » expliquant « comment la société capitaliste produit le genre, la race et la classe comme des axes de domination entrecoupés » (Fraser 2018, 109, *traduction libre*).

Ce désir de revenir à la grande théorie amène-t-il Fraser à dépasser la pertinence d'englober tous les grands processus sociohistoriques au sein du capitalisme? À titre d'exemple, des auteurs de la sociologie historique (e.g. Barkawi 2017; Teschke 2003) ou l'anthropologie politique (e.g. Comaroff & Comaroff 1991, 1997) ont souligné les avantages analytiques de laisser à la conjoncture historique la primauté déterminante des modalités spécifiques d'articulation entre de "grands systèmes" prenant la forme de processus

sociohistoriques interdépendants et coconstitués.

De cette manière, la récente thèse de Fraser (Jaeggi et Fraser 2018) rompt radicalement avec l'intersectionnalité. Sa conception élargie du capitalisme comme un enchevêtrement de systèmes de pouvoir en revient à être non conjoncturel vu leur ordonnancement fixe. Ce dernier instaure, comme des artefacts, les dynamiques coloniales, de genre et de races et les relègue « à l'arrière-plan ». Une approche intersectionnelle historicise plutôt tout contexte en fonction de l'enchevêtrement contingent de divers systèmes de pouvoir (patriarcat, capitalisme, racisme, colonialisme, etc.) qui demeurent en relations constantes d'interdépendance et de coconstitution (Hill Collins et Bilge 2016, 27). En pratique, la théorie unifiée de Fraser amène « à l'avant-plan » analytique les dynamiques d'exploitation et d'expropriation et, comme Fraser le dit elle-même, à reléguer à « l'arrière-plan » les autres dynamiques oppressives qui servent à expliquer les mécanismes fondamentaux du capitalisme. C'est donc littéralement une question de point de vue (*standpoint*).

Dans un désir de ne pas piéger les praticien·ne·s dans un point de vue précis et de leur reléguer la responsabilité d'identifier le point de vue structurel correspondant à leur contexte et à leur projet sociopolitique, nous invitons à conservons une curiosité critique vis-à-vis ce fondement englobant de Fraser. Il est, en effet, tout à fait pensable de contester l'enchevêtrement spécifique proposé par Fraser afin de penser d'autres contextes, d'autres points de vue. Pragmatiquement, la perspective de Fraser (2013, 2018) demeure toutefois adaptée à notre projet au sens où les praticiens·nes qui l'inspirent et leurs organisations se trouvent enchevêtré·e·s

dans des contextes profondément marchandisés répondant d'abord aux dynamiques du capitalisme tel que théorisé chez Fraser (Jaeggi & Fraser 2018).

En conclusion, sur la base des fondements théoriques néopolanyiens, nous avons donc proposé ici les termes d'une école de pensée émancipatrice en innovation sociale. Cet effort de théorisation prend la forme d'une série de concepts qu'il est possible de synthétiser ainsi. La réalité *microsociale* des praticiens-nes de l'innovation sociale se conçoit par la gestion de l'*hybridation* de diverses *ressources* dans le but d'amener des *transformations sociales* ou des *transitions systémiques* au niveau *macrosocial*. Le cœur de cette articulation au niveau mésosocial se trouve dans la notion d'*effet social* qui permet de distinguer, en types, les différentes *pratiques stratégiques* en fonction de leurs *paradoxes*. Ces derniers se déploient au sein d'*enchevêtrements des structures de pouvoir* qui déterminent les contextes situés de modèles de transformation et la distribution des ressources et, conséquemment, du potentiel des organisations à créer du *pouvoir structurel*. C'est dans ces conditions que les organisations s'inscrivent dans différentes *trajectoires de changement d'échelle* pouvant mener à une transition systémique. Un glossaire suit cette conclusion afin d'aider à naviguer entre ces divers concepts.

Comme mot de la fin, mentionnons qu'il est urgent de continuer la réflexion sur le lien entre innovation sociale émancipatrice et transformation sociale sous l'angle de la stratégie et de la transition systémique. En effet, diverses déclinaisons d'un populisme se répandent en Occident comme une articulation entre marchandisation du

politique et protection sociale oppressive. Les innovations sociales qui réussiront à s'imposer seront certainement inscrites dans des coalitions synergiques organisant des stratégies liées au mouvement d'émancipation. Selon Fraser, les succès à venir découleront de la capacité des organisations à gagner simultanément *l'âme* de mouvements de protection sociale et d'émancipation. Afin de souligner l'importance de la tâche pédagogique à venir que ceci implique, c'est à Fraser (2013, 62) que je cède les derniers mots :

« En théorisant le double mouvement, il [Polanyi] a dépeint les conflits de son époque comme un combat historique pour l'âme du marché. La nature, le travail et la monnaie seraient-ils dépouillés de tout contenu éthique, morcelés, débités et négociés comme n'importe quel produit, sans nul égard pour les conséquences? Ou bien les marchés, concernant ces fondements de la société humaine, seraient-ils soumis à une régulation politique éclairée sur le plan éthique et moral? Au XXI^e siècle, cette guerre est plus intense que jamais. Mais le triple mouvement l'éclaire avec davantage de précision, dans la mesure où elle est traversée par deux autres luttes majeures d'importance historique. L'une est la bataille pour l'âme de la protection sociale. Les dispositifs qui réencastrent les marchés à l'époque post-néolibérale seront-ils hiérarchiques ou égalitaires, mal ou bien cadrés, hostiles ou tolérants face aux différences, bureaucratiques ou participatifs? L'autre bataille historique transversale se joue pour l'âme de l'émancipation. Les luttes émancipatrices du XXI^e siècle serviront-elles à faire progresser le désencastrement et la dérégulation des marchés? Ou bien à démocratiser les protections sociales et à les rendre plus juste. »

Glossaire

Capitalisme

« Le retrait des questions fondamentales du champ de la détermination humaine, leur cession à un mécanisme impersonnel orienté vers l'auto-expansion maximale du capital » (Fraser & Jaeggi 2018, 25, *traduction libre*).

Effet social

Un effet social transforme les structures de la société en fonction de la logique intrinsèque d'un des pôles du triptyque. Chaque type d'effet social correspond donc au mouvement néopolanyien qu'il porte : marchandisation, protection sociale et émancipation. Un effet social de marchandisation atomise la société et pose le marché comme médiateur du lien social et du lien avec la nature. Un effet social de protection préserve la nature et le tissu social face à la marchandisation et construit les modalités permettant la solidarité. Un effet social d'émancipation soumet à la critique le lien social et dissout ses structures oppressives.

État

Suivant Wright (2016), il s'agit d'un lieu d'institutionnalisation formelle de la reproduction sociale dont la logique capitaliste contemporaine ne le réduit pas pour autant à un pur instrument des forces capitalistes. L'État est un espace de délibération traversé par les rapports antagoniques matériels et idéologiques retrouvés dans la société civile. Ce n'est donc pas un lieu figé acquis à jamais à des intérêts particuliers, mais plutôt un ensemble d'institutions sujet à des luttes contingentes de classes, d'origine, de genre, de statut économique, etc.

Enchevêtrement

Le contexte d'une organisation est déterminé par les interdépendances interstructurelles contingentes entre le capitalisme, le patriarcat, le nationalisme, le colonialisme, etc. Les structures entremêlées qui en résultent représentent des « enchevêtrements conjoncturels de structures de pouvoir ». Ils se transforment au gré de grands processus sociohistoriques et de l'action d'organisations ayant un pouvoir structurel suffisant pour en orienter les mouvements. Les interdépendances interstructurelles signifient également que les transformations et les transitions systémiques se coconstituent de l'action dans une structure à l'autre. Comme l'araignée qui tire sur un fil de sa toile, chaque transformation contingente a des effets sur les structures de rapports de pouvoir des autres structures et ce, en fonction des configurations contingentes dans chacun des contextes à l'étude.

Hybridation

Les organisations génèrent des hybridations en mobilisant non seulement divers types de ressources—marchandes, non marchandes, et non monétaires—mais également en s'inscrivant simultanément dans les dynamiques de plusieurs grandes familles d'organisations associées aux trois grands mouvements néopolanyiens. Elles

permettent aux organisations de s'adapter aux opportunités et limites stratégiques déterminées par leur contexte macrosocial particulier.

Innovation sociale

Une pratique stratégique, souvent paradoxale, permettant le développement d'un ou de plusieurs effets sociaux en mobilisant une hybridation créative de diverses ressources et servant une ou plusieurs finalités sociopolitiques.

Niveau macrosocial

Structures enchevêtrées des différents systèmes de pouvoirs générant un ordre social institué compris depuis le triple mouvement néopolanyien.

Niveau mésosocial

Pratiques stratégiques visant d'une part à accéder à des ressources et, d'autre part, à les mobiliser pour acquérir du *pouvoir structurel* et générer des effets sociaux structurels. L'enjeu central du niveau mésosocial est donc lié aux pratiques paradoxales des organisations porteuses d'innovations sociales visant à perturber les structures existantes tout en s'inscrivant en leur sein.

Niveau microsocial

Pratiques des organisations, ressources disponibles et paradoxes.

Ordre social institué

« Une topographie sociétale déterminée. Pour moi, les séparations et divisions institutionnalisées du capitalisme donnent à la société une forme spécifique » (Fraser & Jaeggi 2018 52-3, traduction libre).

Paradoxe

Les paradoxes organisationnels résultent de l'inscription et du déploiement d'innovations sociales *dans, contre* et *au-delà* de diverses structures de pouvoir, dont le marché.

Pouvoir structurel

Ce concept renvoie « non seulement à la capacité des acteurs de façonner les structures, mais également, selon un double mouvement, au potentiel offert aux acteurs par les structures pour qu'ils participent à leur tour à la transformation de ces mêmes structures, selon une dynamique évolutive » (Campbell & Dufort 2016, 486). L'utilisation d'un pouvoir structurel par une organisation peut être intentionnelle ou non et ne relève pas nécessairement de stratégies sciemment définies.

Références

Barkawi, T. (2017), *Soldiers of Empire. Indians and British Armies in World War II*, Cambridge, Cambridge University Press.

Bayly, C. A. 2007. *La naissance du monde moderne: 1780-1914*, Paris, Éditions de l'Atelier.

Bouchard, M. J. et B. Lévesques (2014), « Économie sociale et innovation. L'approche de la régulation au cœur de la construction québécoise de l'économie sociale » in Benoît Lévesque, J.-M. Fontan et J.-L. Klein (dirs.), *L'innovation sociale: Les marches d'une construction théorique et pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 125-152.

Chavagneux, C. (1998), « Peut-on maîtriser la mondialisation? Une introduction aux approches d'économie politique internationale », *Économies et Sociétés - Relations économiques internationales*, 32 (4): 25-68.

Campbell, B. et P. Dufort (2016), « Réformes règlementaires et institutionnelles dans le secteur minier : réflexion sur le potentiel heuristique de la notion de « pouvoir structurel » », *Canadian Journal of Development Studies*, 37(4): 484-503.

Comaroff, J. et J. L. Comaroff (1991), *Of Revelation and Revolution (vol. I). Christianity, Colonialism and Consciousness in South Africa*, Chicago, The University of Chicago Press.

Comaroff, J. et J. L. Comaroff (1997), *Of Revelation and Revolution (vol. II). The Dialectics of Modernity on a South African Frontier*, Chicago, The University of Chicago Press.

Dardot, P. et C. Laval (2015), *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*, Paris, La Découverte.

Dufort, P. et M. D. Lachapelle (*working paper*), « Innovation sociale émancipatrice : paradoxes de mise en œuvre au sein de l'organisation ».

Defourny J., L. Favreau et J.-L. Laville (dirs.) (1998), *Insertion et nouvelle économie sociale. Un bilan international*, Paris, Desclée de Brouwer.

Durand Folco, J. (2019), « Les trois trajectoires historiques de l'innovation sociale. Entre marchandisation, reconnaissance et émancipation », in Juan-Luis Klein, J. L. Boucher, A. Camus, C. Champagne et Y. Noiseux (dirs.), *Trajectoires d'innovation : des émergences à la reconnaissance*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 29-37.

Favreau L. et B. Lévesque (1996), *Développement économique communautaire. Économie sociale et intervention*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Federeci, S. (2004), *Caliban and the Witch, the Body and Primitive Accumulation*, New York, Autonomedia.

Federeci, S. (2010), « The Reproduction of Labor Power »

Fossati, E. C., F. Degavre et B. Lévesque (2018), « L'innovation sociale : retour sur les marches d'une construction théorique et pratique. Entretien avec Benoît Lévesque », *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, 23(1) : 2-21.

Fraser, N. (2010), « Marchandisation, protection sociale et émancipation », *Revue de l'OFCE*, 114(3): 11-28.

Fraser, N. (2013), « Marchandisation, protection sociale, émancipation : vers une conception néo-polanyienne de la crise capitaliste », in Isabelle Hillenkam (dir), *Socioéconomie et démocratie. L'actualité de Karl Polanyi*, Toulouse, ERES, p. 37-63.

Fraser, N. (2016), « Contradictions of Capital and Care », *New Left Review*, 100: 99-117.

Fraser, N. et Rahel Jaeggi (2018), *Capitalism: A Conversation in Critical Theory*, Hoboken, Wiley.

Gibson-Graham J.K. et G. Roelvink (2013), « Social innovation for community economies: how action research creates 'other worlds' », in D. MacCallum et F. Moulaert (dirs.), *The International Handbook on Social Innovation: Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*, Edward Elgar Publishing, Cheltenham, p. 453-465.

Hill Collins, P. et S. Bilge (2016), *Intersectionality: Key Concepts*, Cambridge, Polity Press.

Hobsbawm, E. J. (2012), *L'ère des empires (1875-1914)*, Paris, Éditions Hachette Pluriel.

Hobsbawm, E. J. et J. Lahana (2007), *L'Ère des empires 1875-1914*, Paris, Fayard.

Holloway, J. (2010), *Crack Capitalism. 33 thèses contre le capital*, Montreuil, Éditions Libertalia.

Holloway, J (2002), « Zapatismo and the Social Sciences », *Capital and Class*, 78: 153-160.

Joyal, A. (1989), « Les entreprises alternatives dans le développement local », *Revue canadienne des sciences régionales*, 12(1): 75-91.

Kaltefleiter, C. K. (2012), « Currency and Café Anarchy : Do-it-yourself economics and participatory resistance to global capitalism » in Deric Shannon, A. J. Nocella II et J. Asimakopoulos, *The Accumulation of Freedom. Writings on Anarchist Economics*, p. 219-236.

Klein, J.-L, J.-M. Fontan, D. Harrisson et B. Lévesque (2010), « L'innovation sociale dans le contexte du "modèle québécois" : acteurs, composantes et principaux défis », *The Philanthropist*, 23(3) : 235-246.

Lachapelle, M. D. (2019) « Emancipatory Social Innovation: Within and Beyond the Innovative Society », *Working Paper*, SASE 2019, New York.

Laville, J-L. (dir.) (1994), *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer.

Laville, J.-L. (2016), « L'économie sociale et solidaire, l'entrepreneuriat social, et l'innovation sociale. Une mise en perspective historique », in Juan-Luis Klein, A. Camus, C. Jetté, C. Champagne et M. Roy (dirs.), *La transformation sociale par l'innovation sociale*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2016, p. 45-80.

Lefèvre, S. (2018), « Les héritiers rebelles: La philanthropie comme « suicide de classe ». *Politix*, 121(1) : 55-78.

Lévesque, B. (2014), « Les entreprises d'économie sociale plus porteuses d'innovations sociales que les autres? » in Benoît Lévesque, J.-M. Fontan et J.-L. Klein (dirs.), *L'innovation sociale : Les marches d'une construction théorique et pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 153-169.

Lévesque, B. et M. Mendell (1999), « L'économie sociale au Québec : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche », *Lien social et Politiques*, (41): 105-18.

Lévesque, B., J.-M. Fontan et J.-L. Klein (dirs.) (2014), *L'innovation sociale : Les marches d'une construction théorique et pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Lévesque, B. et M. Petitclerc (2008), « L'économie sociale au Québec à travers les crises structurelles et les grandes transformations (1850-2008) », *Économie et Solidarités*, 39(2) : 14-37.

Lévesque, B., G. Bourque et É. Forgues, « La sociologie économique de langue française : originalité et diversité des approches », *Cahiers internationaux de sociologie*, 103 : 265-294. [récupéré en ligne, J.-M. Tremblay, Chicoutimi : Les classiques des sciences sociales].

Melucci, A. (1975), « Sur le travail théorique d'Alain Touraine », *Revue française de sociologie*, 16(3) : 359-379.

Melucci, A. (1983), « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », *Revue internationale d'action communautaire*, 10(50) : 13-30.

Moore, M.-L., D. Riddell et D. Vocisano (2015), « Scaling Out, Scaling Up, Scaling Deep : Strategies of Non-profits in Advancing Systemic Social Innovation », *The Journal of Corporate Citizenship*, 58: 67-84.

Morin, E. (2005), *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Le Seuil.

Moulaert, F., F. Martinelli, S. González et E. Swyngedouw (2007), « Introduction: Social Innovation and Governance in European Cities: Urban Development Between Path Dependency and Radical Innovation », *European Urban and Regional Studies*, 14(3): 195-209.

Nussbaumer, J. et F. Moulaert (2007), « L'innovation sociale au cœur des débats publics et scientifiques », in Juan-Luis Klein et D. Davidson (dirs.), *L'innovation sociale. Émergence et effets sur la transformation de la société*, Presses de l'Université du Québec, p. 71-88.

Polanyi, K. (2001), *The Great Transformation*, Boston, Beacon Press.

Roszak, T. (1969), *The Making of a Counter Culture: Reflections on the Technocratic Society and Its Youthful Opposition*, Garden City (N.Y.), Doubleday.

Strange, S. (1994), *States and Markets*, Londres et New York, Continuum.

Strange, S. (1996), *The Retreat of the State: The Diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge, Cambridge University Press.

Strange, S. (1998), « International Political Economy: Beyond Economics and International Relations » *Économies et Sociétés - Relations économiques internationales*, 34(4): 3-24.

Tremblay-Pepin, S. (hiver 2019), *INS5702 Mouvements ouvriers* [Plan de cours], Université Saint-Paul : École d'innovation sociale Élisabeth-Bruyère.

Teschke, B. (2003), *The Myth of 1648: Class, Geopolitics, and the Making of Modern International Relations*, Londres/New York, Verso.

Touraine, A. (1965), *Sociologie de l'action*, Paris, Le Seuil.

Touraine, A. (1973), *Production de la société*, Paris, Le Seuil.

Touraine, A. (2011), *La voix et le regard*, en ligne, J-M Tremblay, Chicoutimi : Les classiques des sciences sociales.

Vaillancourt, Y. et J.-L. Laville (1998), « Les rapports entre associations et État : un enjeu politique », *La revue du M.A.U.S.S.*, (11): 119-135.

Vioulac, J. (2013), *La logique totalitaire. Essai sur la crise de l'Occident*, Paris, Presses universitaires de France.

Wolf, E. R. (2010), *Europe and the People Without History*, Berkeley, University of California Press.

Wright, E. O. (2000), « Working Class Power, Capitalist Class Interests, and Class Compromise », *The American journal of sociology*, 105(4), 957-1002.

Wright, E. O. (2016), *Envisioning Real Utopias*, New York, Verso.

Le CRITS développe un regard interdisciplinaire sur le lien complexe entre innovations et transformations sociales qui se décline selon plusieurs perspectives. Nous privilégions l'étude de cette problématique depuis l'angle des théories émancipatrices et les perspectives d'analyse des systèmes d'oppressions. Par-là, nous visons à contribuer à l'approfondissement et au décloisonnement des connaissances sur les logiques et les stratégies d'intervention portés par les mouvements sociaux et les communautés ainsi que sur le rôle des institutions. Nous nous intéressons à leurs impacts sur différents systèmes oppressifs : sexisme, colonialisme, racisme, capitalisme et extractivisme.

Travaillant en étroite collaboration avec l'École d'innovation sociale Élisabeth-Bruyère et de l'Atelier d'innovation sociale Mauril-Bélanger, le CRITS crée des espaces ouverts aux communautés afin de faire converger divers projets d'action collective. Ce contexte offre aux étudiant·e·s de cycles supérieurs la possibilité de s'investir au sein d'un espace de recherche dynamique afin de se familiariser avec la production et la diffusion de recherches engagées.

innovationsocialeusp.ca

[@innovationsocialeusp](https://www.instagram.com/innovationsocialeusp)

